



Enquête annuelle de suivi du programme Adultes-Relais

Enquête 2013

Rapport national

l'acse

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances

Sommaire

1

Contexte et objectifs 3

2

Les domaines d'intervention des adultes-relais 10

3

L'analyse de l'activité des adultes-relais 16

4

Profil, formation et contexte de travail de l'adulte-relais 36

5

Profil des organismes employeurs 51

39 TG 50

**Ce document a été rédigé en accord avec les procédures Qualité TNS Sofres.
Il a été contrôlé par Dominique MEZIERE, Directeur Innovation et
compréhension des marchés Finances & Services**



TNS Sofres
Enquête Adultes-Relais 2013

Octobre 2013



l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances

1

Contexte et objectif





- **L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances** (Acsé) est un opérateur de l'Etat chargé de mettre en œuvre les politiques publiques visant à renforcer la cohésion sociale sur les territoires prioritaires de la **politique de la ville**, à promouvoir l'égalité des chances et prévenir les discriminations liées à l'origine et à contribuer à la prévention de la délinquance.
- L'Acsé gère à ce titre des crédits d'intervention, notamment dans le cadre de **programmes nationaux**, dans les domaines de l'emploi et du développement économique, de l'éducation (cordées de la réussite, programme de réussite éducative), de la santé (ateliers santé ville), du lien social et de la citoyenneté (adultes-relais, ville vie vacances), de la prévention de la délinquance et de la justice (vidéo-protection, prévention de la récidive, prévention des violences intrafamiliales et des violences faites aux femmes).
- L'Acsé a engagé en 2007 une **démarche de suivi et d'évaluation de ses programmes**, renforcée depuis avec la mise en place d'**enquêtes annuelles de suivi**, pour 8 programmes en 2013.
- Ces enquêtes s'inscrivent dans une **triple perspective** : améliorer la lisibilité de ces programmes, rendre compte de manière détaillée de l'utilisation des fonds alloués par l'Acsé et contribuer à la réflexion sur les orientations à donner à ses programmes d'intervention.
- C'est dans le cadre de cette démarche d'enquêtes annuelles de suivi que s'inscrit la présente enquête sur le **programme « Adultes-relais »**.

Les spécificités de l'enquête « adultes-relais »



- Cette enquête a pour principal objectif d'**analyser et de suivre l'activité des postes d'adultes-relais**, médiateurs sociaux financés par l'Acisé.
- Il s'agit de la **troisième enquête de ce type après celles de 2011 et 2012**. Celle-ci avait auparavant fait l'objet d'une phase de test préalable, organisé par l'Acisé en région Rhône-Alpes en 2010, afin de déterminer les indicateurs les plus faciles à collecter sur ce métier de médiation qui présente **deux spécificités fortes** : des modes d'intervention aux formes multiples et une structuration encore en construction des modalités de suivi et de mesure d'impact. Ces deux spécificités constituent autant de difficultés pour ce type d'enquête.
- La préparation de l'enquête s'est également appuyée sur les travaux développés par le réseau **France Médiation** et sur l'expérience interne développée à l'Acisé.
- L'enquête a été réalisée sous la forme d'un **questionnaire auprès des organismes employeurs**, bénéficiaires d'une ou plusieurs subventions financée(s) par l'Acisé en 2012 au titre du programme « Adultes-relais ».
- Le questionnaire est disponible sur le site Internet de l'Acisé (www.lacse.fr), rubrique « Nos documents » puis « Enquêtes annuelles de suivi ».

Méthodologie de l'enquête

Enquête nationale Adultes-Relais	L'ensemble des organismes financés par l'Acisé au titre du programme Adultes-Relais, et dans lesquels une convention a été active au moins 1 mois en 2012, a été contacté. => 2329 organismes employeurs concernés, pour 3965 conventions financées.
Lettre / mail d'annonce de l'enquête 11 et 12 juin 2013	Envoi d'une lettre ou d'un mail de la part de l'Acisé incitant ces organismes employeurs à se connecter à un lien URL pour répondre à l'enquête en ligne (à l'aide d'un login et d'un mot de passe). La lettre ou le mail était accompagnée d'un document succinct* des questions posées.
Questionnaire Adultes-Relais	Questionnaire conçu par l'Acisé, en collaboration avec l'équipe TNS Sofres, d'une durée estimée d'environ 20 minutes en fonction du nombre de conventions à décrire (dans la limite de 20 conventions maximum par organisme).
Période et Mode de recueil	Enquête réalisée Online sur système CAWI du 11 juin au 16 juillet 2013 .
Relance courrier 24 juin 2013	Envoi d'une lettre de relance aux organismes employeurs non connectés à l'enquête. 1819 employeurs concernés
Relance téléphonique 1er au 5 juillet 2013	Relance téléphonique sur système CATI destinée aux 1026 organismes non connectés à l'enquête ou n'ayant pas complété entièrement leurs réponses.
Échantillon d'enquête	1941 organismes employeurs ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 83% 3296 conventions adultes-relais décrites, soit un taux de réponse de 83%

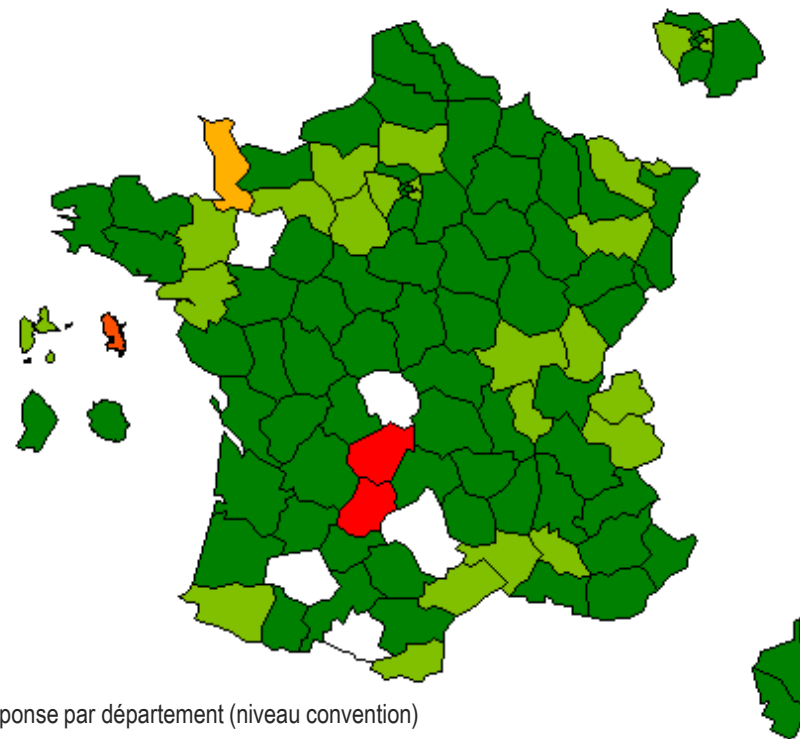
Taux de réponse en termes d'organismes employeurs

- Une **participation importante à l'enquête** : 83% des organismes ont répondu au questionnaire (contre 79% en 2011 et 73% en 2010). Dans la très grande majorité des cas, ils ont décrit l'intégralité des conventions subventionnées.

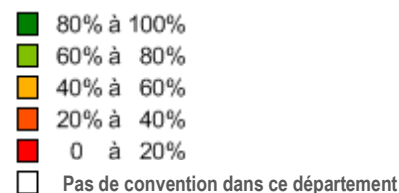
	2011		2012		2013	
	Nombre d'organismes (fichier source Acsé)	En %	Nombre d'organismes (fichier source Acsé)	En %	Nombre d'organismes (fichier source Acsé)	En %
N'ayant pas répondu	620	27%	476	21%	388	17%
Ayant répondu partiellement (pour une partie des conventions)	60	3%	51	2%	21	1%
Conventions décrites entièrement	1588	70%	1723	77%	1920	82%
Total	2268	100%	2250	100%	2329	100%

Taux de réponse en termes de conventions selon le département d'instruction du poste adultes-relais

- Calculé en termes de nombre de conventions décrites dans l'enquête, le taux de réponse est 83% au niveau national, soit en augmentation par rapport aux années précédentes (77% en 2011 et 70% en 2011).
- Ce taux de réponse n'est pratiquement inférieur à 50% dans aucun département.
- Sur l'ensemble de la métropole, le taux de réponse s'élève à 86%, alors qu'il est de 68% dans les DOM.
- 2 départements avec un très faible nombre de conventions ont un taux de réponse nul.



Taux de réponse par département (niveau convention)



Remarque : les analyses territoriales sont réalisées selon le département d'instruction du poste AR (c'est-à-dire selon la préfecture / DDCS qui assure le suivi du poste pour le compte de l'Acse). Plus loin dans le rapport, les régions sont prises en compte en tant que regroupement de leurs départements (car les postes AR ne sont pas instruits au niveau régional).



- **L'ensemble des résultats a été extrapolé selon les 2 niveaux de l'enquête :**
 - **NIVEAU ORGANISME** : extrapolation au nombre total d'organismes financés en 2012 au titre du programme Adultes-relais, pour toutes les informations enregistrées à ce niveau.
 - Soit 2 329 organismes employeurs d'AR financés en 2012
 - **NIVEAU CONVENTION** : extrapolation au nombre de conventions adultes-relais subventionnées par l'Acisé en 2012 (conventions actives au moins 1 mois⁽¹⁾ dans l'année 2012), pour toutes les informations enregistrées au niveau du poste AR.
 - Soit 3 965 conventions AR financées en 2012
- Les redressements tiennent compte de la répartition des organismes selon le nombre de conventions subventionnées, et de la répartition géographique (département d'instruction).
- **Remarque concernant la présentation des résultats** : sur les tableaux, les résultats apparaissent en couleur lorsqu'ils s'écartent, de manière significative, de la moyenne. Les chiffres en vert sont supérieurs à la moyenne, ceux en rouge sont inférieurs.

(1) Dans l'enquête, 82% des adultes-relais ont été en poste toute l'année. Sur les 18% des « adultes-relais partiels », 12% ont été en poste au moins 6 mois. Cette répartition correspond globalement à la réalité du programme.

2

Les domaines d'intervention des adultes-relais



Définition des 5 domaines d'intervention des AR (1/2)

1. Prévention et médiation dans les espaces publics et/ou privés



L'adulte-relais intervient principalement dans les espaces et équipements publics (quartiers, bibliothèques, piscines municipales...), de jour ou de nuit (correspondants de nuit) mais aussi pour les bailleurs dans les espaces privés (logements).

- Ces adultes-relais peuvent notamment être amenés à gérer des conflits de voisinage ou entre usagers, rendre compte d'événements observés sur le terrain, signaler des dégradations ou des dysfonctionnements
- Ils informent également parfois les habitants sur les services publics, rappellent les règles de civisme, rassurent les habitants par leur présence.

Les médiateurs intervenant principalement dans les transports font, quant à eux, l'objet d'une catégorie spécifique.

2. Prévention et médiation dans les transports



L'adulte-relais intervient principalement dans les transports publics (urbains notamment). Il veille au respect des règles et au maintien de la tranquillité.

- Il peut également informer les usagers, réguler les flux d'usagers, signaler les dégradations et dysfonctionnements...

3. Médiation dans le champ scolaire



L'adulte-relais peut être employé par une association ou un établissement scolaire.

- Ses missions peuvent être variées : accompagnement scolaire, conduite d'actions visant la réussite scolaire, mise en relation / interface entre les parents et l'institution scolaire, lutte contre l'absentéisme, accompagnement des élèves...

Les adultes-relais qui interviennent principalement à l'entrée des établissements scolaires, sur l'espace public, afin d'assurer la tranquillité aux abords de l'établissement appartiennent davantage à la catégorie « prévention et médiation dans espaces publics et/ou privés ».

Définition des 5 domaines d'intervention des AR (2/2)

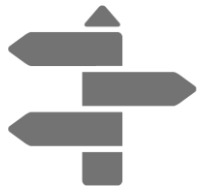
4. Intervention dans le domaine du lien social et de la vie de quartier



L'adulte-relais occupe des missions diversifiées. Celles-ci visent principalement la cohésion sociale, la mise en lien et la mobilisation des habitants d'un quartier (organisation d'animation ou d'évènements)...

- Il peut notamment accueillir et orienter les habitants en fonction de leurs besoins, sans nécessairement les mettre en lien avec les services ou institutions concernés comme peut le faire le médiateur pour l'accès aux droits et aux services.
- Il va à la rencontre des habitants, peut organiser des activités de sensibilisation et de mobilisation de ceux-ci.

5. Médiation pour l'accès aux droits et aux services



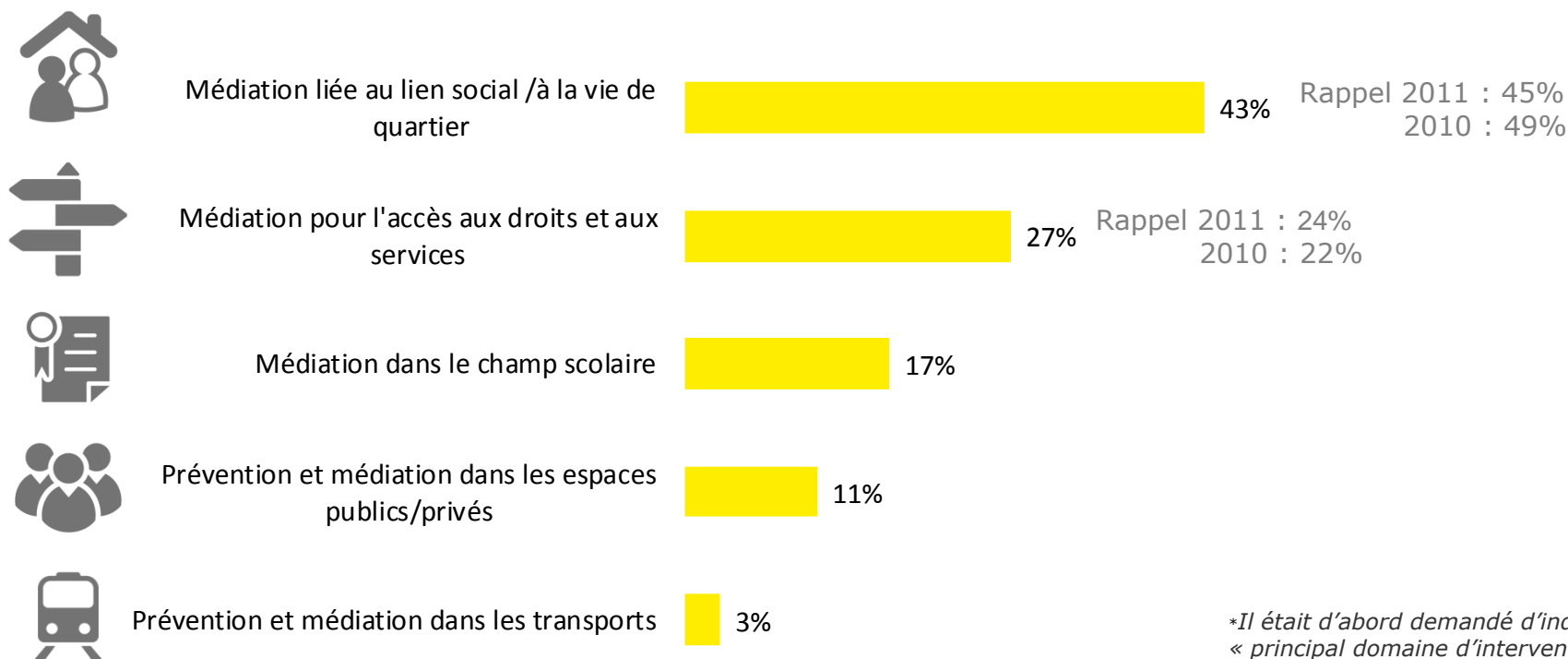
L'adulte-relais accompagne les personnes dans leurs démarches auprès des institutions, services et équipements, dans divers domaines : santé / sport / habitat (dans le cadre de la rénovation urbaine) / emploi / justice / culture...

- Il accueille le public, l'oriente et l'accompagne dans ses démarches.
- Il apporte un soutien administratif, fait l'interface entre les services / institutions et les usagers, informe sur les droits, règle les conflits ou difficultés entre institutions et usagers...
- Il peut également sensibiliser les personnes sur l'accès aux loisirs (médiation vers le sport, la culture...).

Les 5 principaux domaines d'intervention des adultes-relais

- Le domaine de la médiation liée au lien social est, cette année encore, le 1^{er} domaine d'intervention des AR.
- Toutefois, celui-ci apparaît moins souvent comme le principal domaine d'intervention au fil des ans, au profit notamment de l'accès aux droits et services.
- **On observe une priorisation continue des adultes-relais sur 3 domaines d'intervention : accès aux droits et aux services, champ scolaire et prévention (+6 pts en 3 ans).**

Principal domaine d'intervention du poste* :



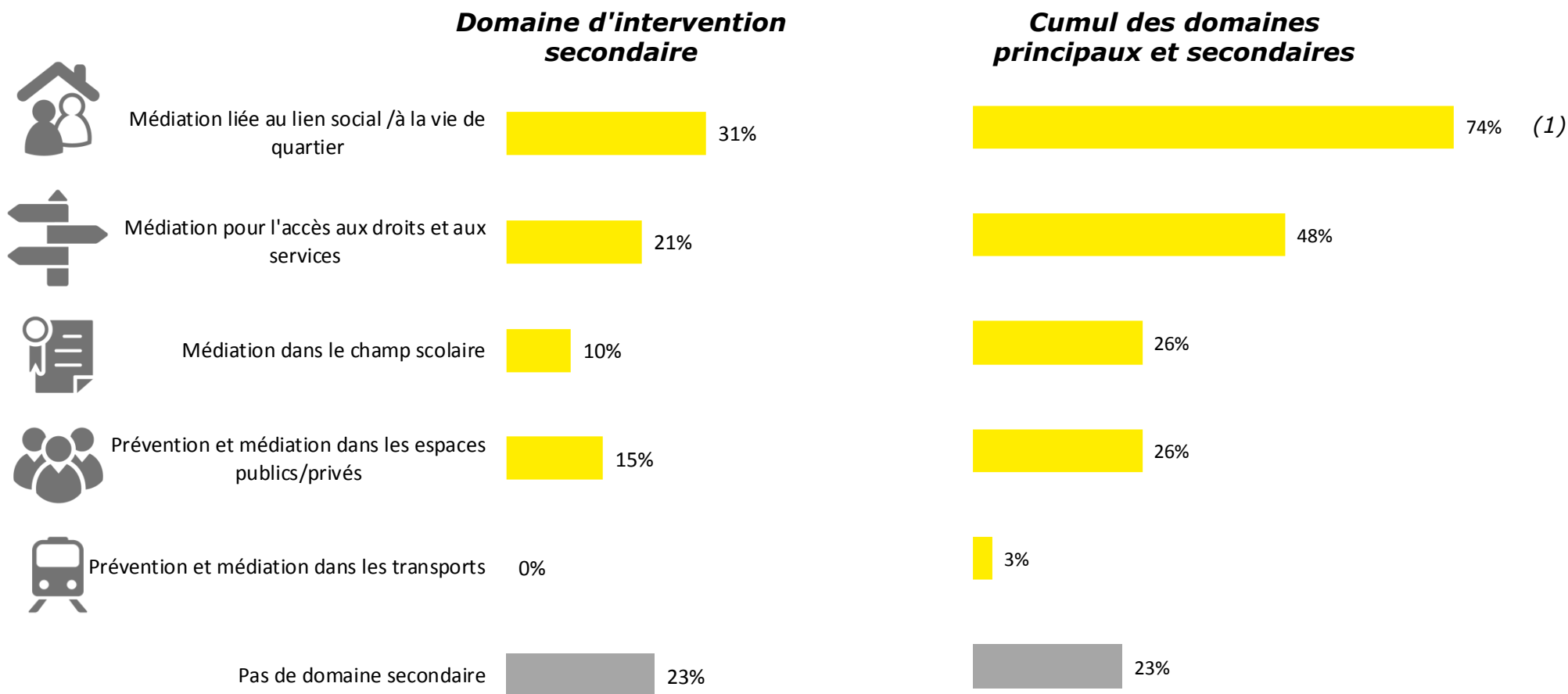
**Il était d'abord demandé d'indiquer le « principal domaine d'intervention » de l'adulte-relais. Il était également possible d'indiquer un domaine d'intervention secondaire : comme nous le verrons dans les pages suivantes, la répartition de ces domaines secondaires est globalement conforme à celle des domaines principaux.*

Base : Ensemble des conventions (3965)

B6 Parmi les 5 domaines suivants, quel est le principal domaine d'intervention de ce poste ? (Une seule réponse possible)

Les domaines d'intervention secondaires des adultes-relais

- La répartition des domaines reste stable au global et conforme à celle des domaines principaux. La médiation pour l'accès aux droits et aux services se stabilise à 48% après la hausse de 3 points en 2011.



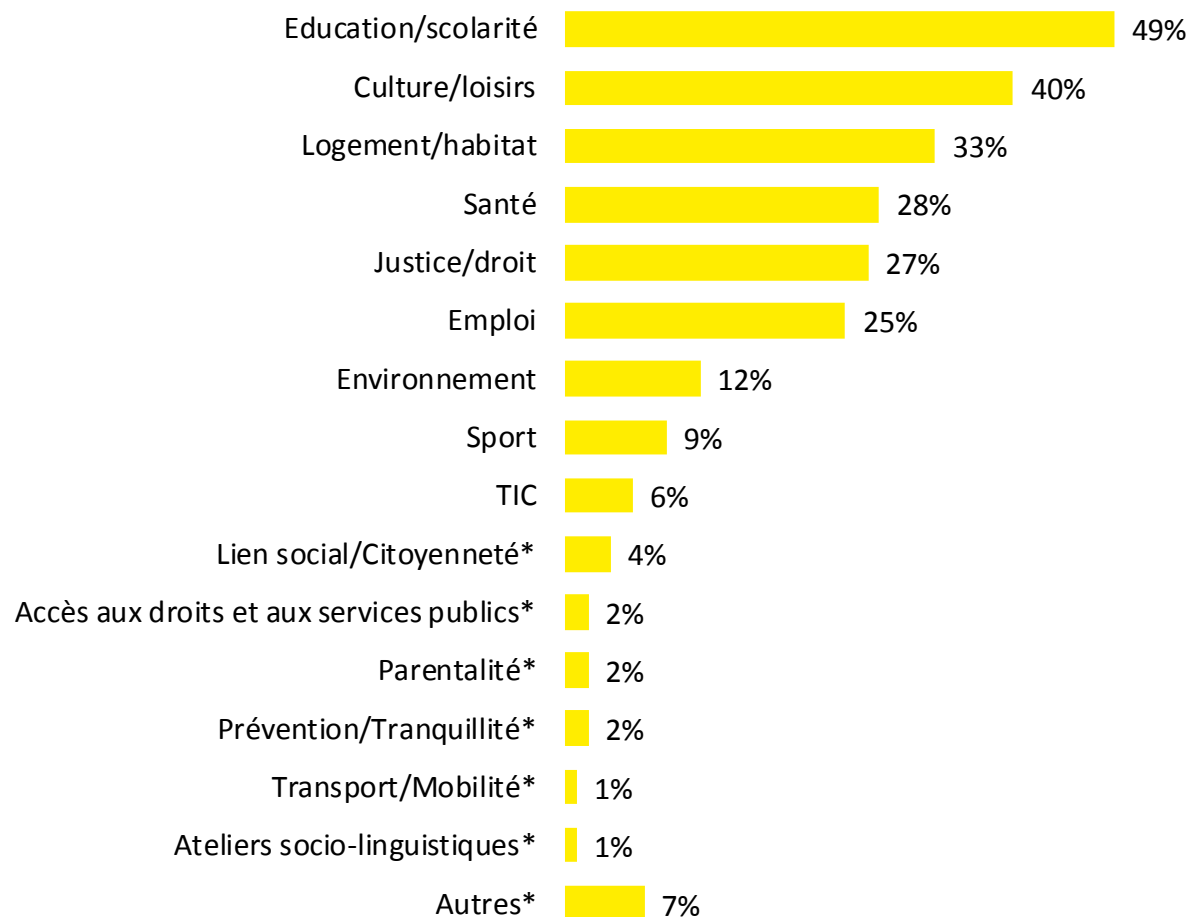
Base : Ensemble des conventions (3965)

B6 Parmi les 5 domaines suivants, quel est le principal domaine d'intervention de ce poste ? (Une seule réponse possible)

B8 Quel est le domaine secondaire d'intervention de ce poste?

Les thématiques d'intervention des adultes-relais

- L'éducation reste la principale thématique d'intervention des adultes-relais, suivie de la culture/loisirs et du logement. Les thématiques citées sont en phase avec le domaine d'intervention.



Thèmes dans lesquels l'AR intervient plus souvent selon le domaine d'intervention

Prévention et médiation dans les espaces publics:
Logement/habitat (54%)
Environnement (24%)

Prévention et médiation dans les transports:
Environnement (33%)

Médiation dans le champ scolaire:
Education/scolarité (98%)

Médiation liée au lien social / à la vie de quartier:
Culture/loisirs (58%)
Environnement (15%)
Sport (15%)

Médiation pour l'accès aux droits:
Justice/droit (55%)
Logement/habitat (46%)
Santé (43%)
Emploi (39%)

Base : Ensemble des conventions (3965)

B7 Quelle(s) est (sont) la(les) thématique(s) sur lesquelles intervient l'adulte-relais? (Plusieurs réponses possibles)

* Thématiques issues du poste « autres »

3

L'analyse de l'activité des adultes-relais



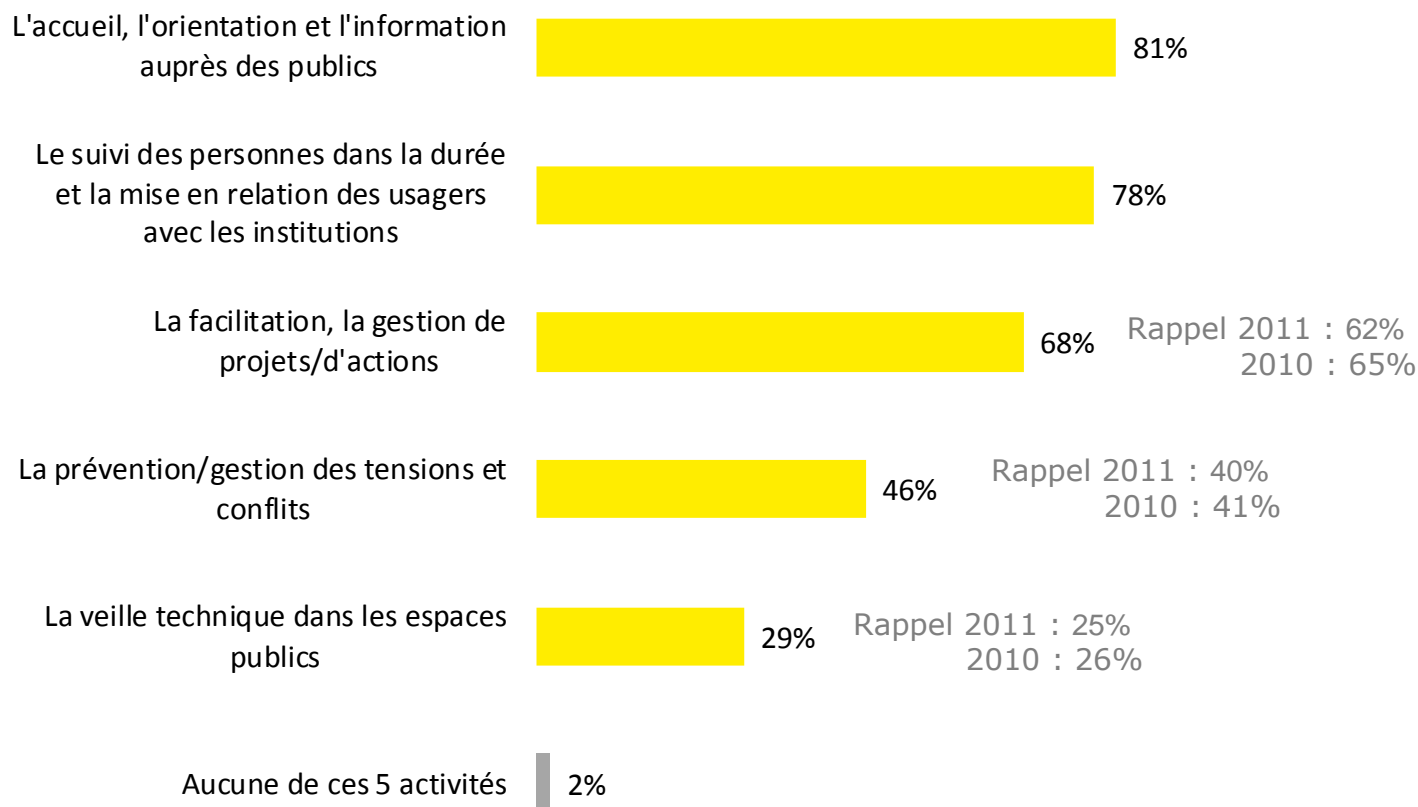
En complément des 5 domaines d'intervention, une analyse de l'activité concrète des adultes-relais

L'Acse a identifié plusieurs activités réalisées par les adultes-relais. Les adultes-relais relevant de chaque domaine peuvent réaliser une ou plusieurs de ces activités, comme l'illustre le schéma ci-dessous.



Fréquence des activités réalisées par les adultes-relais (tous domaines d'intervention confondus)

- « L'accueil, l'orientation et l'information » et le « suivi des personnes et la mise en relation des usagers avec les institutions » demeurent les deux principales activités des AR. Parallèlement, les activités sur la prévention ou la gestion de projet réalisées par les adultes-relais se développent progressivement.



Base : Ensemble des conventions (3965)
C1 C7 C13 C18 C21 Ce poste d'adulte-relais est-il concerné par l'activité suivante ?

Fréquence des activités selon le domaine d'intervention de l'AR

- Si l'accueil, l'orientation et l'information auprès des publics est une activité majeure pour l'ensemble des AR, elle est moins répandue dans le domaine scolaire et celui des transports.
- Hormis dans le champ spécifique des transports, le suivi des personnes et la mise en relation des usagers avec les institutions constituent partout une autre part importante de l'activité de l'adulte-relais.
- **Pour les domaines de la médiation dans les espaces publics/privés et dans les transports, 2 activités occupent largement les adulte-relais : plus de 80% de ces AR réalisent l'activité de prévention et de gestion des tensions/conflits, plus de 70% réalisent la veille technique dans ces espaces.**

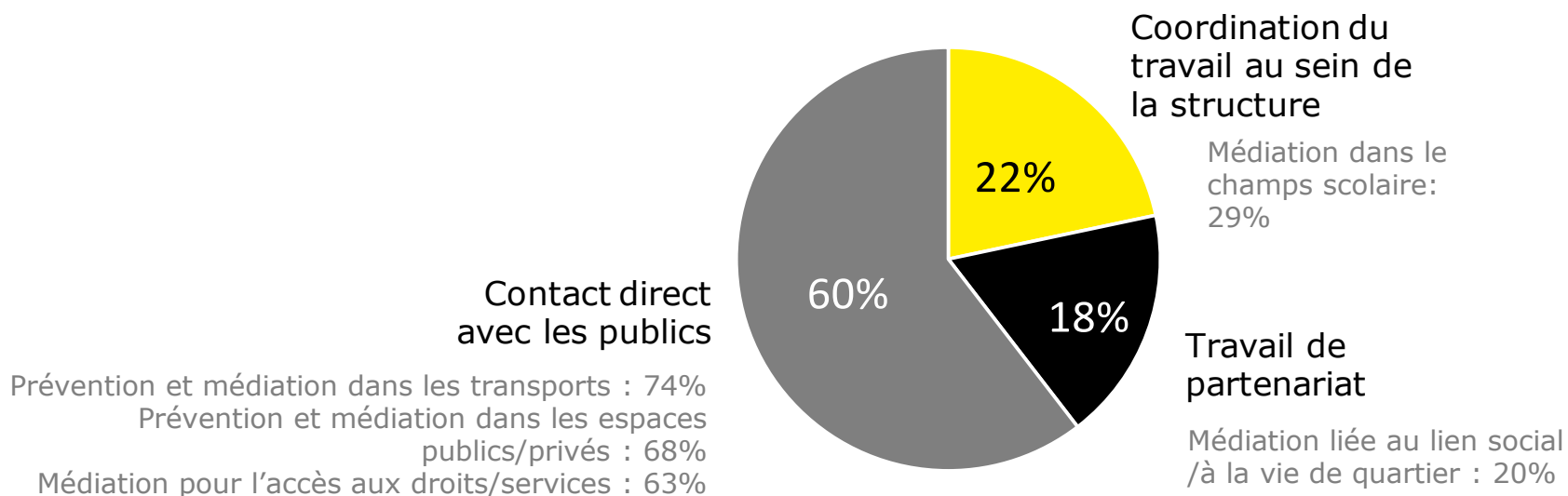
	Les AR du domaine ...					
	Ensemble	Prévention et médiation dans les espaces publics/privés	Prévention et médiation dans les transports	Médiation dans le champ scolaire	Médiation liée au lien social /à la vie de quartier	Médiation pour l'accès aux droits et aux services
Base	3965	441	110*	655	1705	1054
L'accueil, l'orientation et l'information auprès des publics	81%	86%	64%	60%	88%	81%
Le suivi des personnes dans la durée et la mise en relation des usagers avec les institutions	78%	70%	38%	72%	78%	88%
La facilitation, la gestion de projets/d'actions	68%	51%	20%	51%	86%	61%
La prévention/gestion des tensions et conflits	46%	85%	82%	47%	45%	26%
La veille technique dans les espaces publics	29%	71%	81%	16%	30%	12%
Aucune de ces 5 activités	2%	*	1%	6%	1%	3%

Base : Conventions
C1 C7 C13 C18 C2 Ce poste d'adulte-relais est-il concerné par l'activité suivante ?

* Base faible

Répartition du temps de travail de l'adulte-relais

- Le temps de travail des adultes-relais est principalement consacré au contact direct avec les publics (60%), en particulier dans les domaines de la médiation dans les transports, dans les espaces publics/privés et pour l'accès aux droits et services.
- D'autres activités telles que la gestion et coordination du travail au sein de l'organisme (22%) ou le travail avec les partenaires locaux (18%) représentent un moindre volume horaire. On note que c'est dans les domaines liés au social et au scolaire qu'on observe un temps plus élevé pour l'une de ces 2 activités.



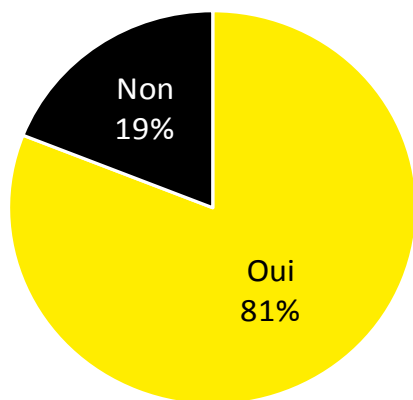
Base : Ensemble des conventions (3965)

B9 Comment estimez-vous que se répartit le temps de travail sur les 3 types de tâches suivantes ?

Outils de suivi de l'activité des AR

- Les organismes employeurs ont maintenu, et même légèrement accru, leurs dispositifs de suivi de l'activité des adultes-relais. En tête des outils les plus répandus, les bilans d'activité, rapports ou compte-rendu d'activité sont utilisés par la moitié des organismes disposant d'outil de suivi. Les cahiers et fiches remplis par l'AR interviennent dans près d'un quart des cas, les tableurs ou logiciels de suivi restent peu utilisés.
- Enfin, le suivi est au moins hebdomadaire dans 57% des cas (stable par rapport à 2011).

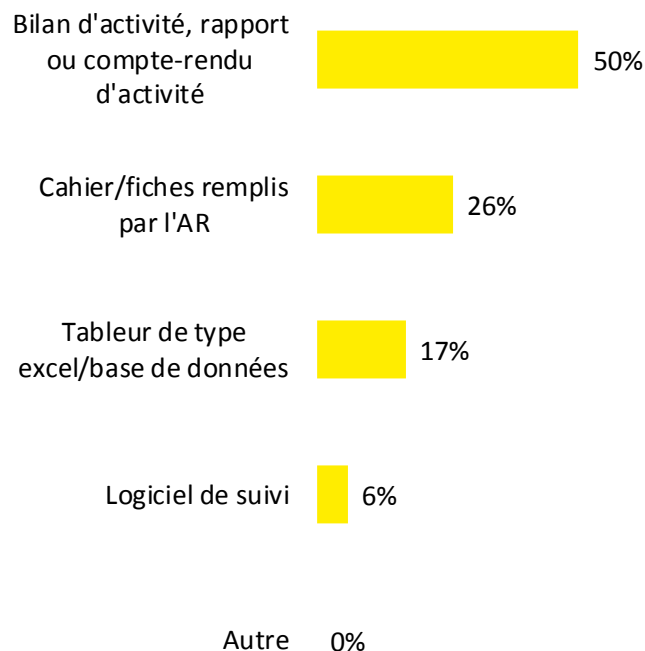
Présence d'un outil pour suivre l'activité de l'adulte-relais



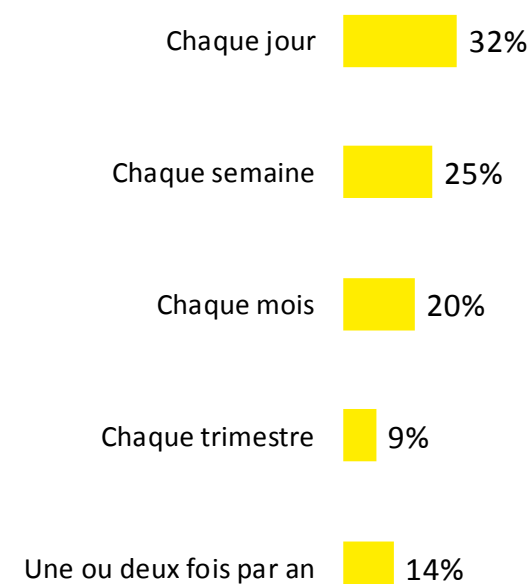
Rappel 2011 : 79%
2010 : 65%

Base : Ensemble des conventions (3965)
D3 Disposez-vous d'un outil vous permettant de suivre l'activité de l'adulte-relais ?

Type d'outil de suivi



Fréquence de suivi



Base : Conventions pour lesquelles un outil de suivi a été mis en place (3211)
D4 Si oui, de quel type d'outil s'agit-il ? / D5 A quelle fréquence cet outil est-il renseigné ?

3.1 Zoom sur l'activité « accueil, orientation et information des publics »

- Ces adultes-relais **vont à la rencontre des habitants**, se font connaître et reconnaître en particulier des populations fragilisées ou isolées, y compris à leur domicile, afin d'aller au devant des besoins latents à révéler ou exprimer.
- Cette démarche consiste :
 - à aller vers,
 - rassurer,
 - prévenir,
 - informer,
 - orienter.
- Cette **activité de proximité prend plusieurs formes** : soit des "tournées" organisées par équipe sur les espaces ouverts au public, soit dans des lieux d'accueil ou des activités collectives.



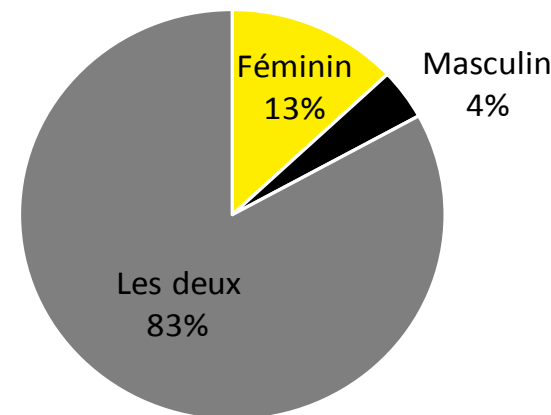
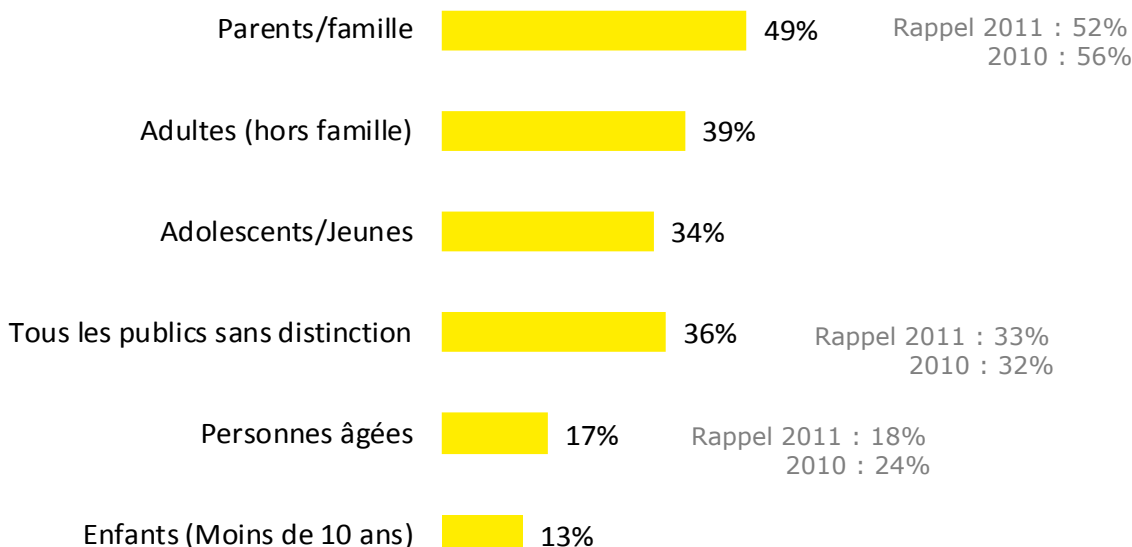
→ **3 200 adultes-relais, soit 81%**, sont concernés par cette activité (vs 81% en 2011, 78% en 2010).

Il s'agit d'une activité caractéristique des adultes-relais, en particulier pour trois principaux domaines d'intervention (lien social, médiation dans les espaces publics/privés et accès aux droits).

C1 Ce poste d'adulte-relais est-il concerné par l'activité suivante ?

- Pour cette activité, près de la majorité des adultes-relais interviennent auprès de familles et de parents (49%). Toutefois, au fil des ans, les adultes-relais élargissent de plus en plus leur périmètre d'action : ils sont plus du tiers à agir auprès de tous publics, sans distinction.
- La plupart du temps, cette activité se déroule indifféremment auprès d'hommes et de femmes, mais on note tout de même que 13% des adultes-relais interviennent spécifiquement auprès des femmes. Cette répartition est stable depuis 2010.

Auprès de quels publics intervient principalement l'adulte-relais ?



Base : Conventions concernées par l'activité « Accueil, orientation et information des publics » (3200)

C3 Auprès de quels publics intervient principalement l'adulte-relais ? / C4 L'intervention de l'adulte-relais se déroule principalement auprès d'un public...

Les problématiques d'intervention de l'adulte-relais

Accueil, orientation
et information des
publics

- Les adultes-relais interviennent d'abord sur des problématiques d'information sur les droits sociaux et d'aide à l'accomplissement des démarches (61% au global dont 35% en première citation), puis sur des difficultés liées à l'institution scolaire et d'accès aux soins.

	Cité en 1^{er}	Cité en 2^{ème}	Cité en 3^{ème}	Cité au moins une fois
Information sur les droits sociaux/accomplissement des démarches	35%	18%	9%	61%
Difficultés liées à l'institution scolaire	18%	11%	11%	35%
Difficultés d'accès aux soins/prévention santé	8%	13%	7%	31%
Conflits intrafamiliaux	6%	12%	4%	27%
Conflits de voisinage	12%	8%	8%	26%
Difficultés d'accès/maintien dans le logement	6%	10%	6%	24%
Difficultés liées à la mobilité/aux déplacements	4%	5%	10%	13%
Difficultés d'insertion sociale et professionnelle*	2%	1%	9%	3%
Difficultés d'accès aux loisirs, sport et culture*	2%	0%	0%	3%
Difficultés socio-économique/précarité*	0%	0%	5%	0%
Autres*	5%	1%	17%	8%

Base : Conventions concernées par l'activité « Accueil, orientation et information des publics » (3200)
C6 Sur quelles problématiques intervient-il principalement ?

* Problématiques issues du poste « autres »

3.2 Zoom sur l'activité de « mise en relation avec les institutions et suivi des personnes dans la durée »

- Les adultes-relais sont saisis d'un certain nombre de situations qui nécessitent des passages de relais ciblés **impliquant des professionnels qualifiés** et constitués en réseau de partenaires au vu des besoins identifiés.
- Une partie de cette activité consiste ensuite à **s'assurer de la réalité et de la continuité de la prise en charge.**
- En fonction des besoins recensés, **la mise en relation se fera** par exemple avec des **professionnels** :
 - du champ social,
 - de la santé,
 - de l'éducation,
 - de l'emploi,
 - du droit et
 - de la justice...



→ **3 093 adultes-relais, soit 78%**, sont concernés par cette activité (vs 77% en 2011, 76% en 2010).

Il s'agit de la 2^{ème} activité citée le plus fréquemment au niveau de l'ensemble des adulte-relais.

Elle arrive même en tête pour les AR du domaine « Accès aux droits » (88%).

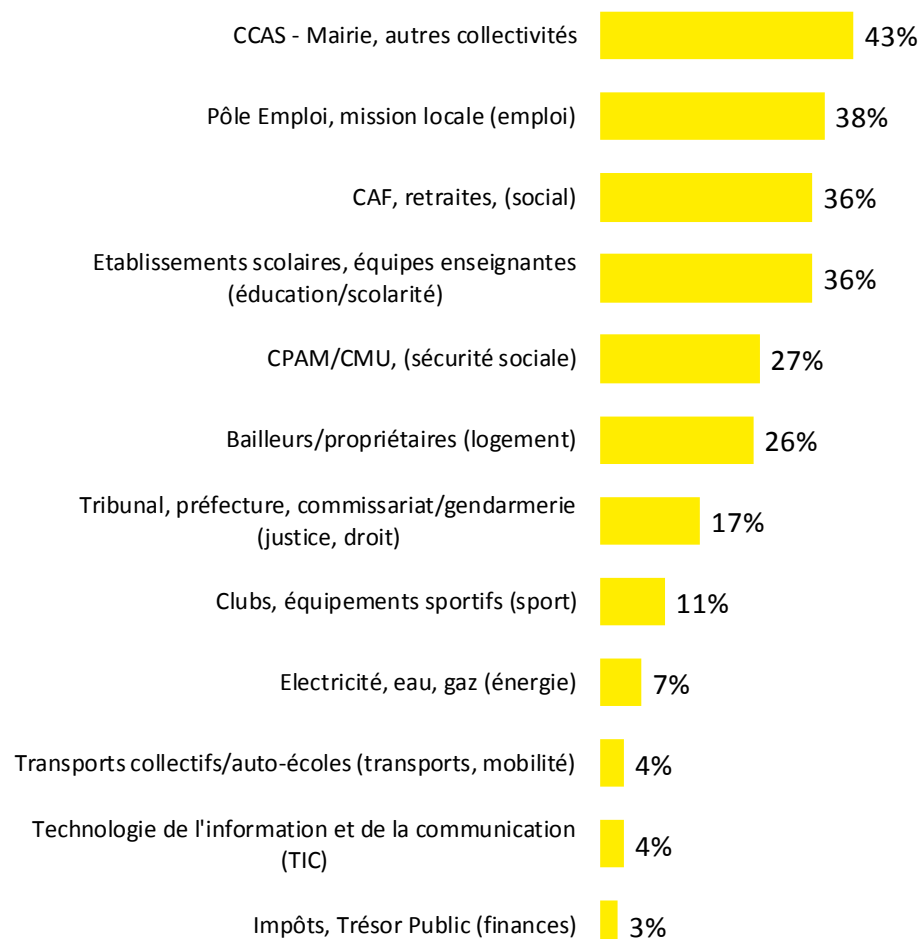
A noter également que cette activité prend de plus en plus d'importance pour les AR intervenant principalement dans le domaine des transports, passant de 8% de citation en 2010 à 38% cette année.

C7 Ce poste d'adulte-relais est-il concerné par l'activité suivante ?

Objet des demandes d'informations auprès des AR

Mise en relation avec
les institutions et
suivi des personnes
dans la durée

- Tous les thèmes ou institutions sont concernés par des demandes d'information des publics, en premier lieu les mairies et CCAS, suivi par les organismes sociaux (CAF, retraites, Sécurité Sociale), les organismes publics de l'emploi, les établissements scolaires et les acteurs du logement.

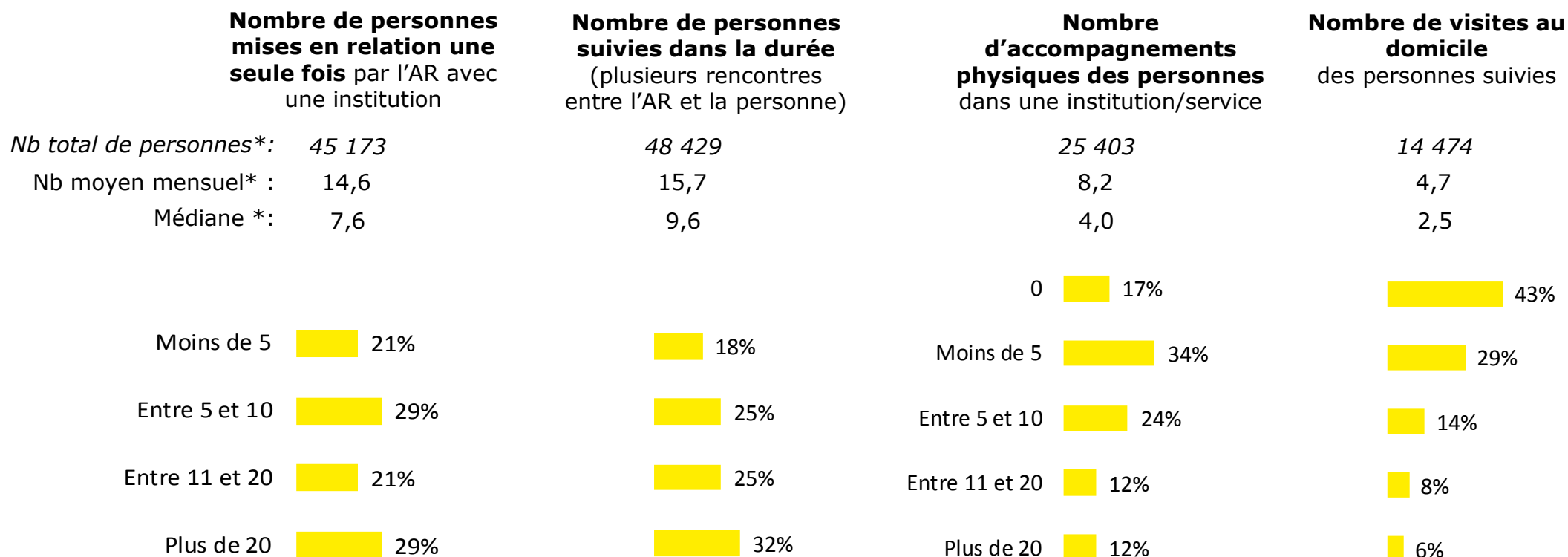


Base : Conventions concernées par l'activité « Mise en relation des usagers avec les institutions et suivi des personnes dans la durée » (3093)
C9 Vers quels domaines/institutions se situent les principales demandes d'informations formulées par les publics ?

Nombre de personnes ayant bénéficié d'une mise en relation ponctuelle ou d'un suivi dans la durée par l'AR (par mois)

Mise en relation avec les institutions et suivi des personnes dans la durée

- Sur l'année 2012, on estime que les AR ont mis en relation environ 94 000 bénéficiaires avec une institution une seule fois ou dans la durée. Par ailleurs, les AR ont procédé en 2012 à 25 500 accompagnements physiques et à 14 500 visites au domicile.



Base : Conventions concernées par l'activité « Mise en relation des usagers avec les institutions et suivi des personnes dans la durée » (3093)
 C10 Merci de compléter le tableau suivant en indiquant un nombre moyen par mois

* Affectation d'un coefficient pour chacune des tranches proposées

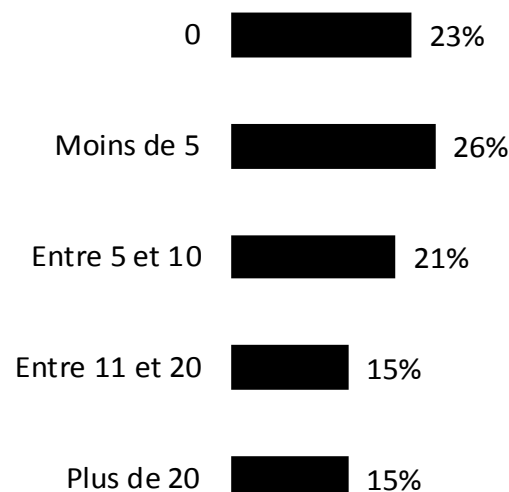
- 77% de ces AR ont suivi au moins une famille pour de la médiation scolaire. On estime à 27 800 le nombre total de familles suivies, soit 9 familles en moyenne par AR.

Nombre de familles concernées par ces médiations

Nb Total de familles* : 27 800

Nb moyen mensuel* : 9,0

Médiane : 5,5



Base : Conventions concernées par l'activité « Mise en relation des usagers avec les institutions et suivi des personnes dans la durée » (3093)
C12B Concernant les actions menées dans le cadre de l'éducation et la scolarité, merci d'indiquer le nombre moyen de familles suivies par mois.

* Affectation d'un coefficient pour chacune des tranches proposées

3.3 Zoom sur l'activité « facilitation et/ou gestion de projets ou d'actions »

- Les adultes-relais encouragent et facilitent, voire mettent **en œuvre des projets au profit des habitants** (sortir de l'isolement, développer son réseau social, s'impliquer dans la vie de collectivité...).
- Ils **participent aux actions, accompagnent et développent** les projets collectifs pouvant servir d'activité support au mieux vivre ensemble (projets de rencontres culturelles, sportives ou de loisirs, mobilisation autour de repas de quartier...).



→ **2 683 adultes-relais, soit 68%**, sont concernés par cette activité (vs 62% en 2011, 65% en 2010).

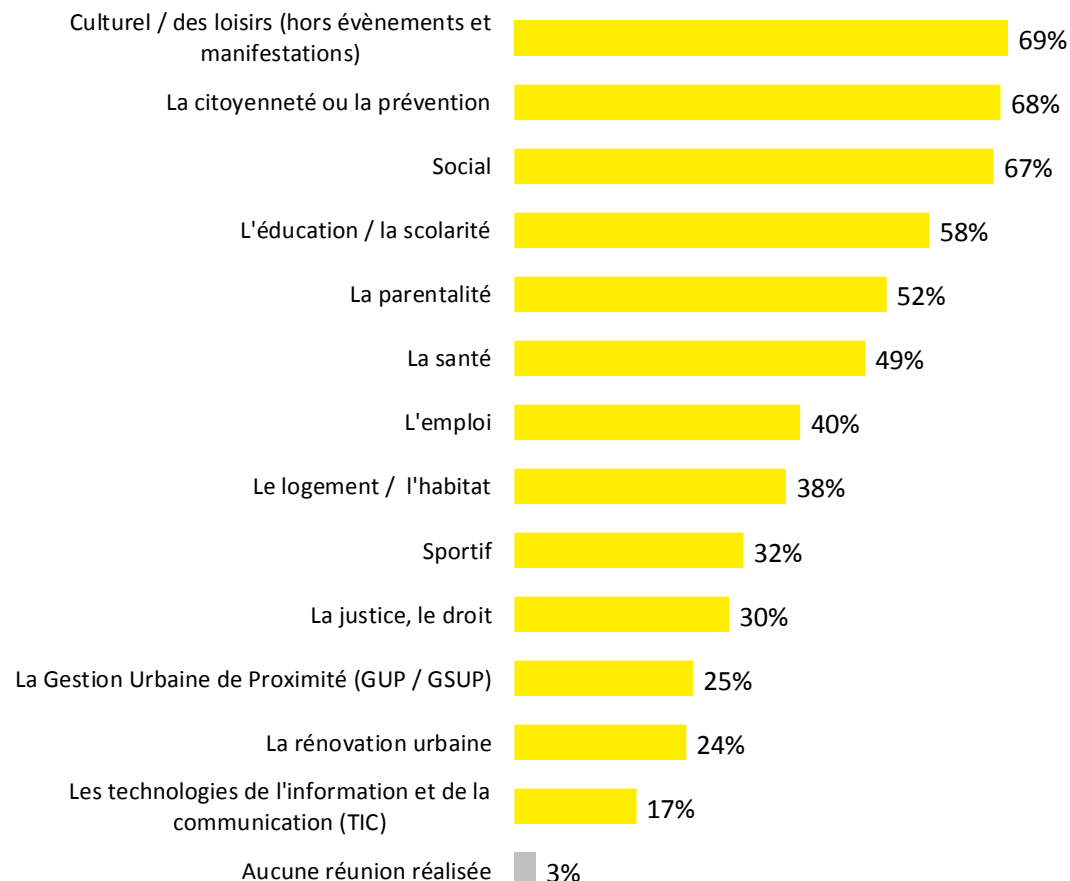
Il s'agit d'une activité qui varie assez fortement selon les domaines d'intervention. Si elle est prédominante pour les AR « Lien social » (86%), elle est en revanche moins fréquente pour les AR « Prévention et médiation dans les espaces publics/privés » (20%).

C13 Ce poste d'adulte-relais est-il concerné par l'activité suivante ?

Thèmes des réunions organisées en 2012 par les AR

- Les réunions par des AR sont nombreuses et concernent une large palette de thèmes.
- Plus des 2/3 des AR organisent des réunions sur les thèmes de la culture/des loisirs, la citoyenneté ou le social; Entre 40 et 50% sur les thèmes de l'éducation, de la parentalité, la santé ou l'emploi. D'autres thèmes sont moins « rassembleurs » comme les technologies de l'information.

% d'AR ayant réalisé au moins une réunion dans le thème



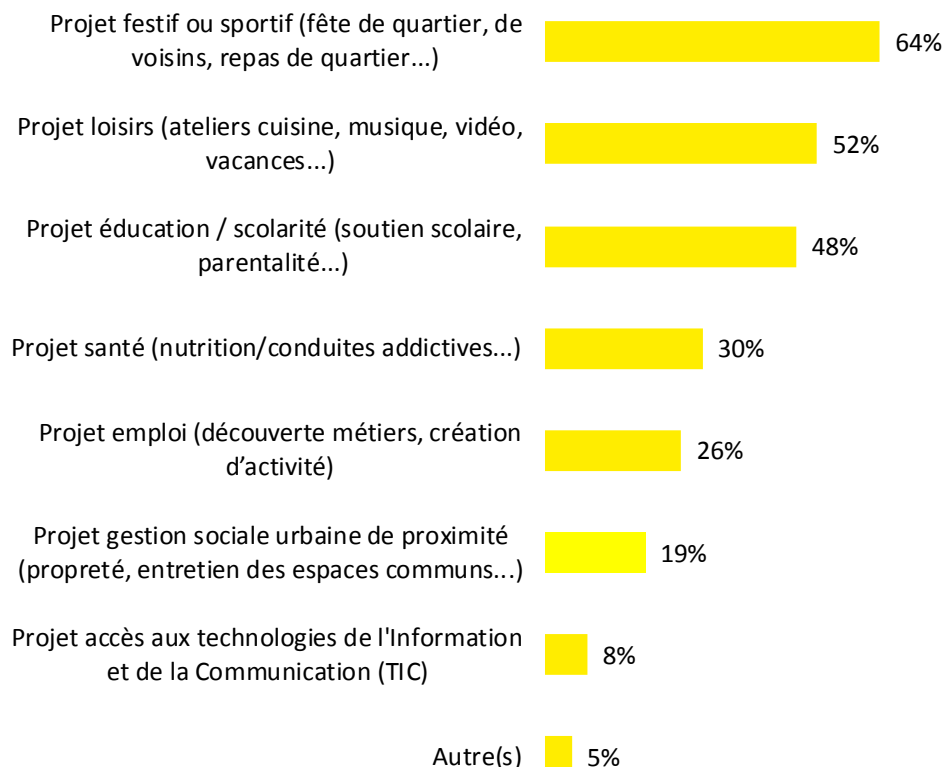
Base : Conventions concernées par l'activité « Facilitation, gestion de projets/d'actions » (2683)

C14B Est-ce que l'adulte-relais a réalisé au moins une réunion dans chacun des domaines suivants sur l'ensemble de l'année 2012 ?

L'AR dans son rôle de soutien actif de projets : principaux thèmes favorisant la participation des habitants

- D'après les employeurs d'AR, les projets les plus fédérateurs sont en premier lieu les évènements festifs ou sportifs, mais aussi les projets loisirs et ceux concernant l'éducation.

% Projets favorisant le plus la participation des habitants



Base : Conventions concernées par l'activité « Facilitation, gestion de projets/d'actions » (2683)

C16b Parlons maintenant des projets ayant bénéficié d'un soutien actif de l'adulte-relais. Selon vous, quel type de projet favorise le plus la participation des habitants ? (3 réponses maximum)

3.4 Zoom sur l'activité « veille technique dans les espaces publics »

- Les **adultes-relais** relèvent les dysfonctionnements et les dégradations **dans les espaces publics**, les **signalent** et les **transmettent** aux services appropriés et compétents.
- Ils se **renseignent** sur les suites données et en **informent**, le cas échéant, les requérants.



→ **1 149 adultes-relais, soit 29%**, sont concernés par cette activité (25% en 2011, 26% en 2010).

Cette activité concerne avant tout et de plus en plus les domaines liés à la prévention : c'est le cas pour la prévention et médiation dans les transports (activité citée à 81%, vs 63% en 2011 et 58% en 2010) mais aussi la prévention et médiation dans les espaces publics/privés (71% vs 74% en 2011 et 40% en 2010).

C18 Ce poste d'adulte-relais est-il concerné par l'activité suivante ?

Dysfonctionnements repérés par l'AR, et ceux ayant donné lieu à des réparations

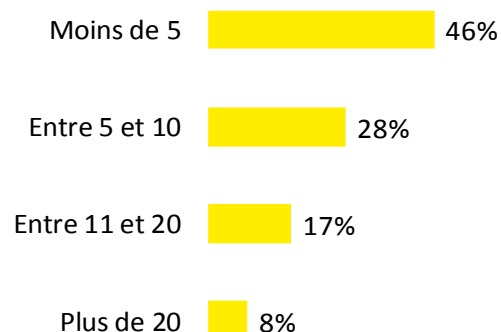
- Près de la moitié des adultes-relais repèrent moins de 5 dysfonctionnements techniques par mois mais certains peuvent en signaler beaucoup plus (25% en signalent plus de 10 par mois). En moyenne, les AR concernés par cette activité repèrent 8 dysfonctionnements, et au total on estime à près de 9 500 le nombre de ces dysfonctionnements signalés chaque mois par des AR.
- Les dysfonctionnements signalés par les AR donnent lieu à réparation dans la moitié des cas ou plus pour 76% des AR. Pour 1 AR sur 4, les réparations concernent même l'ensemble des dysfonctionnements signalés.

Nombre moyen de dysfonctionnements repérés par l'AR dans les espaces publics chaque mois

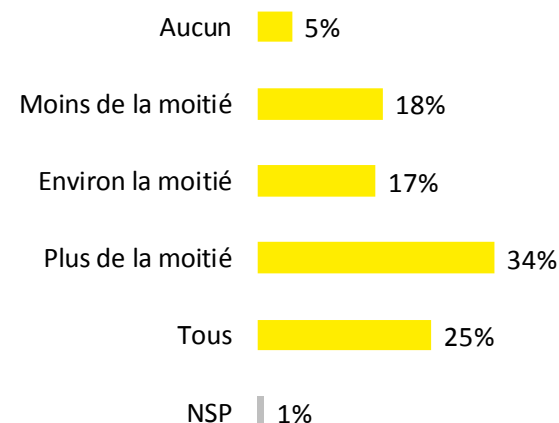
Nombre Total de dysfonctionnements estimé* : 9 514

Nb moyen estimé* : 8,3

Médiane : 3,1



Nombre moyen de ces dysfonctionnements ayant donné lieu à des réparations



Base : Conventions concernées par l'activité « Veille technique dans les espaces publics » (1149)

C19 En moyenne par mois, combien de dysfonctionnements techniques et matériels ont été repérés dans les espaces publics et signalés par l'adulte-relais au cours de l'année 2012 ? / C20 Et combien de ces dysfonctionnements ont donné lieu à des réparations par les services compétents ?

* Affectation d'un coefficient pour chacune des tranches proposées

3.5 Zoom sur l'activité « prévention et gestion des tensions, incompréhensions et conflits »

- Les adultes-relais agissent tant sur les **conflits / tensions en temps réel**, observés sur les espaces ouverts au public, qu'en temps différé sur sollicitation directe d'un habitant ou d'un acteur / partenaire.
- Dans ce dernier cas, ils interviennent soit par la **médiation dite "navette"** en rencontrant séparément chacun des protagonistes, soit par la **médiation dite "table ronde"** en organisant une confrontation directe entre les habitants.
- Cette dernière forme implique la réunion des différents protagonistes, ainsi que le suivi des accords obtenus.
- Les conflits ont trait à des nuisances sonores, des problèmes d'hygiène et sécurité, de regroupement dans les parties communes ou au pied des immeubles, à des insultes et des menaces, des dégradations volontaires, des conflits d'usage d'interprétation des règles de vie commune, etc.



→ **1 807 des adultes-relais, soit 46%**, sont concernés par cette activité (vs 40% en 2011, 41% en 2010).

Cette activité est caractéristique des AR des domaines liés à la prévention. Elle concerne 82% des AR du domaine « Prévention et médiation dans les transports » (en hausse : 78% en 2011 et 70% en 2010), mais aussi 85% des AR de la « Prévention et médiation dans les espaces publics/privés » (en hausse également : 73% en 2011 et 71% en 2010).

C21 Ce poste d'adulte-relais est-il concerné par l'activité suivante ?

Situations conflictuelles dans lesquelles l'AR est intervenu

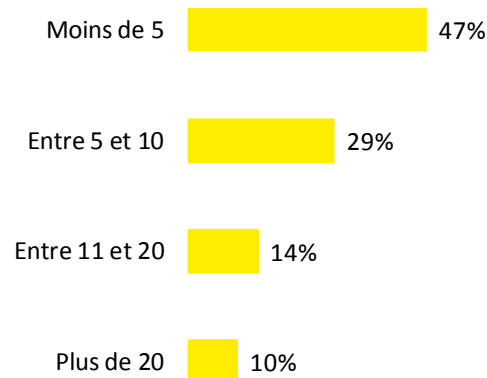
- Environ un adulte-relais sur deux intervient dans moins de 5 situations conflictuelles par mois mais 24% interviennent dans plus de 10 conflits par mois. En moyenne cela représente environ 8 interventions par mois (médiane = 3,0). On estime le nombre total de ces situations à plus de 15 000 par mois.
- Très rares sont les situations où aucune issue n'est trouvée mais tous les conflits n'aboutissent pas forcément à un accord ou une solution. Pour 61% des AR, plus de la moitié de ces situations (voir toutes) aboutissent à une solution.

Nombre moyen de situations conflictuelles par mois

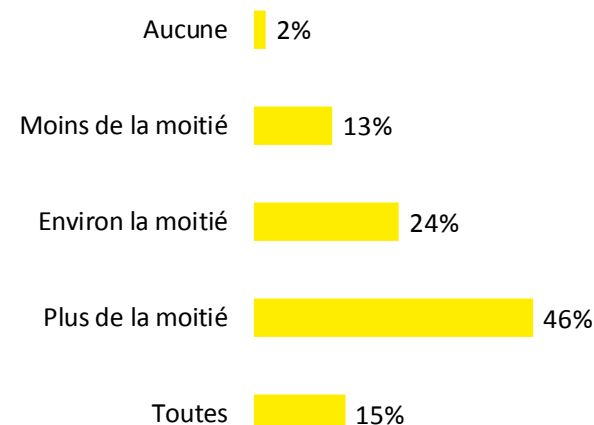
Nombre Total de situations conflictuelles estimées* : 15 177

Nb moyen estimée* : 8,4

Médiane : 3,0



Nombre de situations conflictuelles résolues



Base : Conventions concernées par l'activité « Prévention/gestion des tensions et conflits » (1807)

C22 En moyenne par mois, dans combien de situations conflictuelles, de tensions ou d'incompréhension entre personnes ou groupes de personnes (conflit familial, de voisinage, conflits dans les espaces publics) l'adulte-relais est-il intervenu ?

C23 Et pour combien de ces situations conflictuelles des accords ou solutions ont été trouvés ?

* Affectation d'un coefficient pour chacune des tranches proposées

4

Profil, formation et contexte de travail de l'adulte-relais



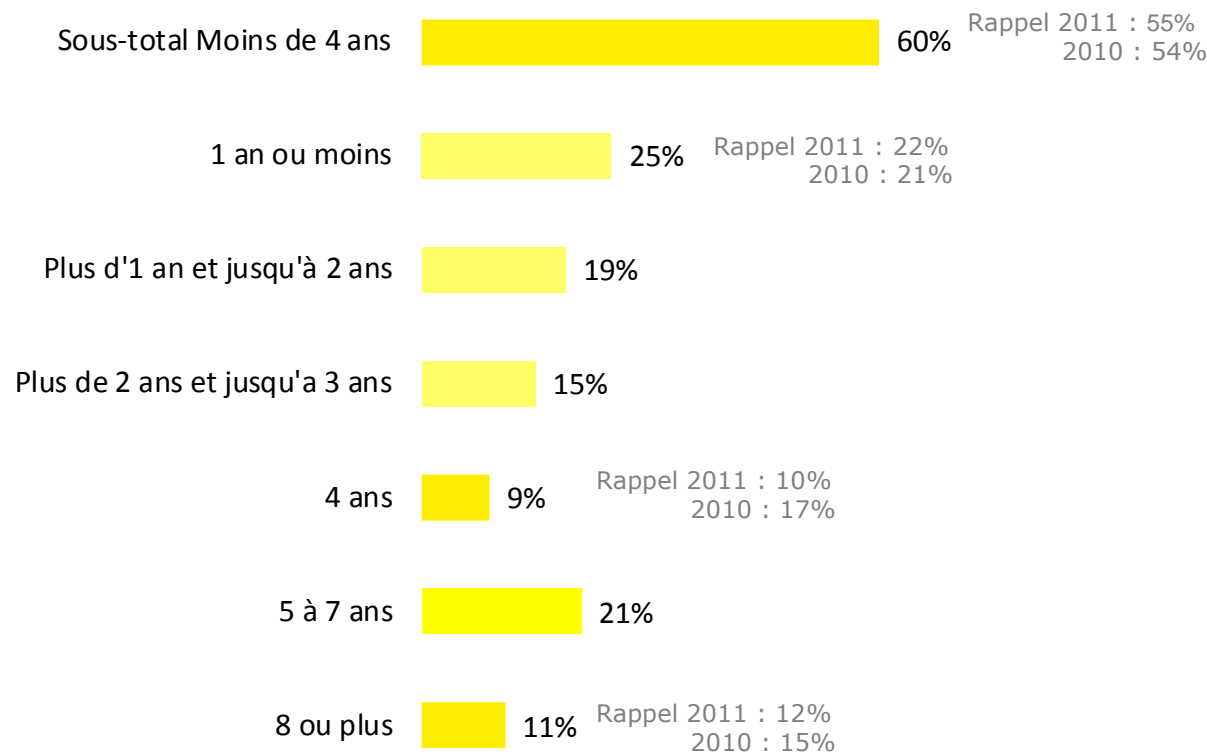
DR Julie Guiches

Ancienneté de l'adulte-relais dans le poste

- L'ancienneté moyenne des adultes-relais diminue : près des 2/3 des AR ont moins de 4 ans d'ancienneté sur le poste alors qu'ils étaient 55% l'année dernière et 54% en 2010. A contrario, 11% des AR ont 8 ans d'ancienneté ou plus.
- On constate que la part des nouveaux adulte-relais (recrutés dans l'année) est en hausse en 2012 et concernent un quart des AR.

Ancienneté moyenne :
3,3 ans
(vs 3,5 ans en 2011, 3,7 ans en 2010)

Ancienneté plus faible pour les AR employés par un établissement public ou par une collectivité territoriale (2,5 ans)

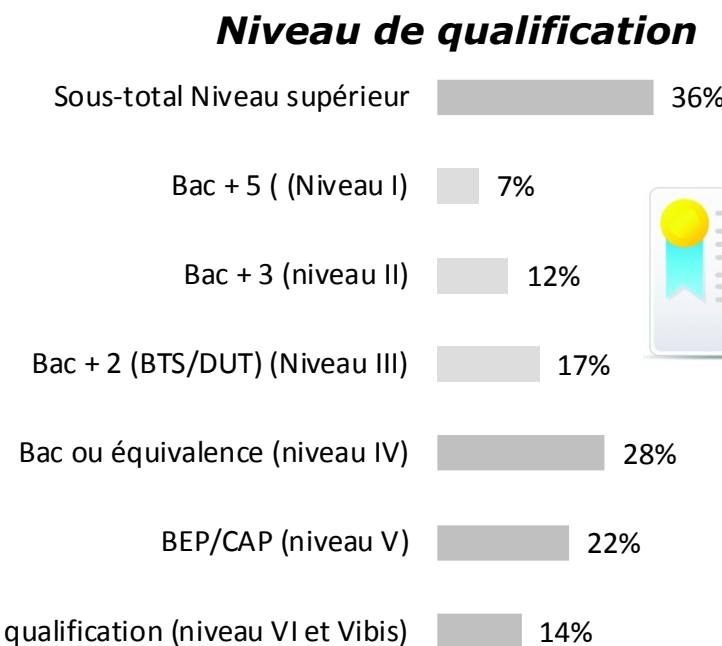
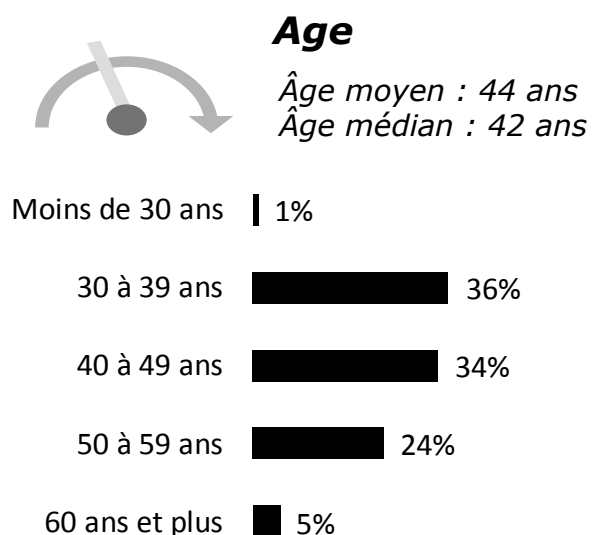
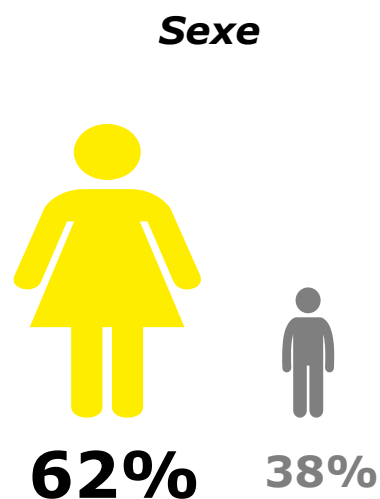


Base : Ensemble des conventions (3965)

F1 Veuillez indiquer la date d'embauche, en tant qu'adulte-relais, de la personne en poste sur cette convention au 31/12/2011 (ou bien de la dernière personne en poste sur cette convention à une date antérieure) :

Sexe, âge et niveau de qualification de l'adulte-relais

- Il s'agit d'une **population majoritairement féminine (62%), âgée en moyenne de 44 ans, disposant à 65% d'au moins un bac ou équivalent** (36% d'un diplôme de l'enseignement supérieur). Le profil des AR est stable par rapport à 2011.
- Pour autant, des **différences de profil sont notables selon les domaines d'intervention**:
 - les AR des domaines de la prévention dans les transports et dans les espaces publics/privés sont avant tout des hommes (71% et 70% respectivement).
 - Si dans l'ensemble, l'âge moyen des AR en poste reste supérieur à 40 ans quel que soit le domaine d'intervention, on observe un âge moyen légèrement plus élevé dans le domaine de l'accès aux droits (45 ans).
 - En termes de qualification, les AR des domaines de l'accès aux droits et de la médiation scolaire sont les plus diplômés de l'enseignement supérieur (respectivement 45% et 41%), tandis que la proportion de personnes de niveau V ou sans qualification est forte auprès des AR des domaines de la prévention dans les transports (62%) et dans les espaces publics/privés (63%).

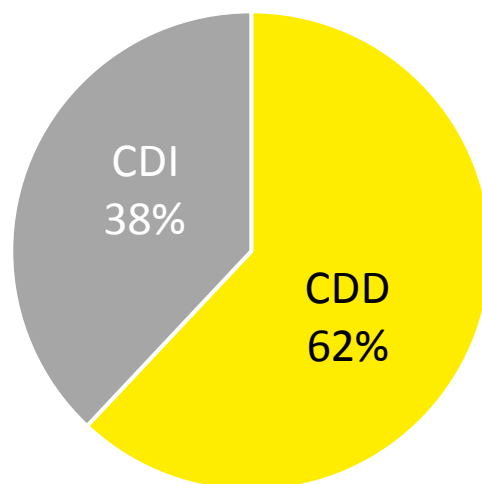


Base : Ensemble des conventions (3965)
F2 Il s'agit : homme, femme? / F3 Quel est son âge? / F4 Quel est son niveau de qualification?

Nature du contrat de l'AR

- Prés des 2/3 des AR en poste sont en CDD (proportion ayant tendance à s'accroître depuis 2010). Il est davantage répandu chez les hommes et dans les domaines de la médiation scolaire et de la médiation dans les espaces publics.
- **Au-delà de 50 ans et pour les personnes anciennement en poste (5 ans et plus), le CDI devient majoritaire.**

A noter : les réponses de « CDD » pour des AR ayant plus de 8 ans d'ancienneté peuvent parfois inclure des contrats d'insertion au titre desquels des personnes étaient employées dans le même organisme avant que leur poste ne fasse l'objet d'une convention AR.



Rappel 2011 : 61%
2010 : 57%

- Part des CDI plus élevée auprès :
- des AR ayant une ancienneté de 5 à 7 ans (50%) et de 8 ou plus (95%)
 - des femmes (40%)
 - des AR les plus âgés (50% chez les 50-59 ans et 59% chez les 60 ans et plus)
 - des AR du domaine de la médiation pour l'accès aux droits (46%)

Part des CDD plus élevée auprès :

- des AR ayant une ancienneté de moins de 4 ans (77%)
- des hommes (66%)
- des AR les plus jeunes (73% chez les moins de 39 ans)
- des AR des domaines de la prévention dans les espaces publics/privés (72%) et de la médiation dans le champ scolaire (75%)

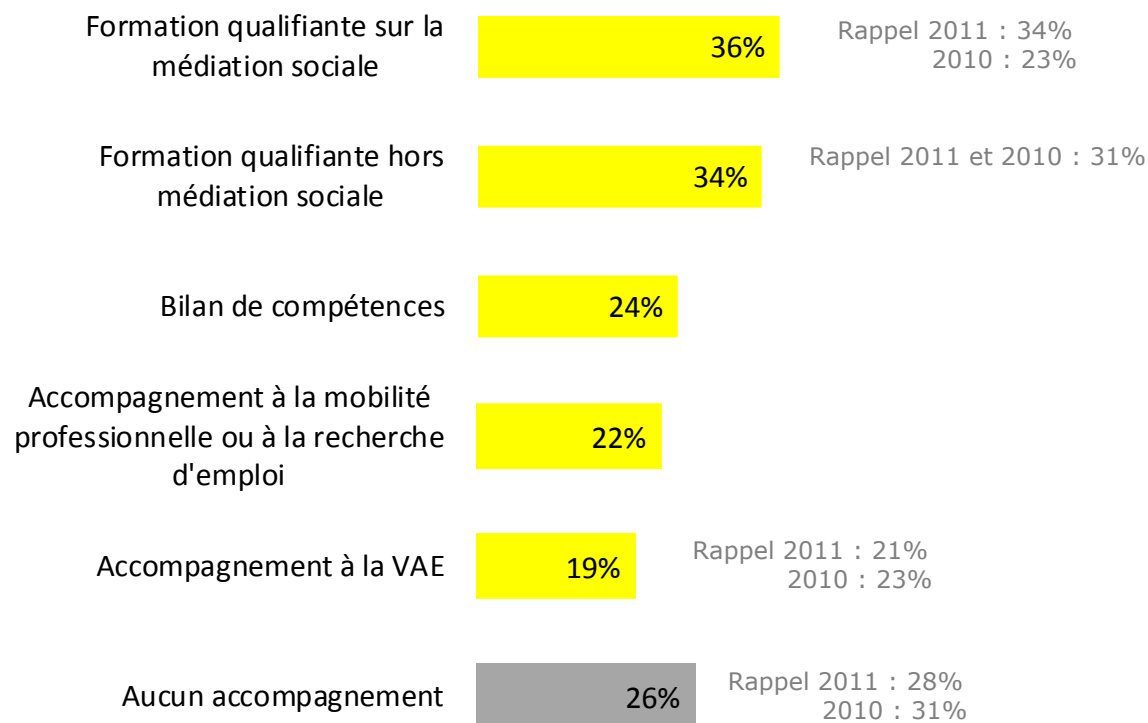
Base : Ensemble des conventions (3965)

F1 Veuillez indiquer la date d'embauche, en tant qu'adulte-relais, de la personne en poste sur cette convention au 31/12/2010 (ou bien de la dernière personne en poste sur cette convention à une date antérieure) :

F5 Veuillez indiquer la nature de son contrat

Type d'accompagnement dont a bénéficié l'AR depuis sa prise de poste

- L'accompagnement des adultes-relais progresse : près des 3/4 ont bénéficié d'un ou plusieurs accompagnement(s) (+2 points par rapport à 2011 et +5 points par rapport à 2010).
- Parmi les accompagnements les plus fréquents, citons les formations qualifiantes sur la médiation sociale (36%, en hausse depuis 2010) ou hors médiation sociale (34%, en hausse depuis 2010). Les accompagnements à la VAE sont en repli depuis 2010 (baisse de 4 points).



Base : Ensemble des conventions (3965)

F6 Depuis sa prise de poste en tant qu'adulte-relais, cette personne a-t-elle bénéficié des accompagnements suivants ? (Plusieurs réponses possibles)



- L'accompagnement est fondamentalement lié à l'ancienneté de la personne dans son poste : 62% des adultes-relais ayant au maximum 1 an d'ancienneté se voient proposer un accompagnement, 73% lorsque l'ancienneté est de 1 à 4 ans, et plus de 80% au-delà de 4 ans d'ancienneté. D'une manière générale, les plus anciens bénéficient davantage de toutes les formes d'accompagnement, exceptée la mobilité professionnelle.

	Ancienneté dans le poste							
	Ensemble	Sous-total Moins de 4 ans	1 an ou moins	Plus d'1 an et jusqu'à 2 ans	Plus de 2 ans et jusqu'à 3 ans	4 ans	5 à 7 ans	8 ou plus
Base	3965	2365	1004	750	611	347	822	431
Formation qualifiante sur la médiation sociale	36%	33%	27%	35%	39%	34%	43%	45%
Formation qualifiante hors médiation sociale	34%	31%	31%	30%	34%	35%	34%	45%
Bilan de compétences	24%	18%	12%	20%	26%	28%	33%	38%
Accompagnement à la mobilité professionnelle ou à la recherche d'emploi	22%	21%	19%	22%	24%	28%	24%	19%
Accompagnement à la VAE	19%	13%	10%	13%	19%	20%	26%	41%
Aucun accompagnement	26%	31%	38%	29%	24%	26%	18%	15%

Base : Conventions

F6 Depuis sa prise de poste en tant qu'adulte-relais, cette personne a-t-elle bénéficié des accompagnements suivants ? (Plusieurs réponses possibles)

Type d'accompagnement selon des éléments de profil de l'AR (2/2)



- Les femmes et les hommes bénéficient de ces accompagnements dans une proportion comparable (73% et 74%).
- D'autre part, les personnes âgées de 40 à 59 ans en bénéficient un peu plus que les autres tranches d'âge.
- Les personnes peu qualifiées (niveau V) ou sans qualification (niveau VI et VI bis) et, au contraire, celles hautement qualifiées (niveau I) sont moins accompagnées que les autres catégories de personnes.

	Sexe			Âge					Moyenne	Médiane
	Ensemble	Homme	Femme	Moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus		
Base	3965	1506	2459	31**	1422	1363	945	204		
Formation qualifiante sur la médiation sociale	36%	37%	36%	25%	37%	36%	36%	39%	44,1	42
Formation qualifiante hors médiation sociale	34%	32%	35%	20%	29%	34%	39%	42%	45,2	44,2
Bilan de compétences	24%	23%	25%	16%	19%	27%	29%	24%	45,2	44,2
Accompagnement à la mobilité professionnelle ou à la recherche d'emploi	22%	23%	21%	12%	21%	23%	23%	18%	44	42,3
Accompagnement à la VAE	19%	18%	20%	15%	15%	20%	25%	20%	45,7	45
Aucun accompagnement	26%	26%	27%	38%	30%	24%	24%	27%	43,2	41

	Niveau de qualification							Sous-total Niveau supérieur
	Ensemble	Sans qualification (niveau VI et VIbis)	BEP/CAP (niveau V)	Bac ou équivalence (niveau IV)	Bac + 2 (BTS/DUT) (Niveau III)	Bac + 3 (niveau II)	Bac + 5 (Niveau I)	
Base	3965	542	879	1108	685	490	260	1435
Formation qualifiante sur la médiation sociale	36%	29%	32%	36%	43%	42%	39%	42%
Formation qualifiante hors médiation sociale	34%	34%	33%	37%	34%	33%	26%	32%
Bilan de compétences	24%	29%	25%	25%	22%	21%	22%	22%
Accompagnement à la mobilité professionnelle ou à la recherche d'emploi	22%	21%	24%	23%	22%	20%	19%	21%
Accompagnement à la VAE	19%	14%	20%	26%	18%	16%	13%	17%
Aucun accompagnement	26%	27%	30%	22%	25%	26%	30%	26%

Base : Conventions

F6 Depuis sa prise de poste en tant qu'adulte-relais, cette personne a-t-elle bénéficié des accompagnements suivants ? (Plusieurs réponses possibles)

**Base très faible (entre 30 et 100) % à titre indicatif

Type d'accompagnement selon le domaine d'intervention



- Les AR du domaine de la prévention dans les transports sont ceux qui bénéficient le plus d'accompagnement (84% vs 74% en moyenne), en particulier pour des formations qualifiantes hors médiation sociale et d'accompagnement à la VAE.
- Les AR dans le champ scolaire ont davantage accès à des bilans de compétence, des accompagnements à la mobilité et à l'accompagnement à la VAE.

	Les AR du domaine ...					
	Ensemble	Prévention et médiation dans les espaces publics/privés	Prévention et médiation dans les transports	Médiation dans le champ scolaire	Médiation liée au lien social / à la vie de quartier	Médiation pour l'accès aux droits et aux services
Base	3965	441	110*	655	1705	1054
Formation qualifiante sur la médiation sociale	36%	36%	24%	27%	40%	37%
Formation qualifiante hors médiation sociale	34%	38%	44%	33%	32%	34%
Bilan de compétences	24%	26%	8%	31%	24%	21%
Accompagnement à la mobilité professionnelle ou à la recherche d'emploi	22%	24%	28%	26%	20%	22%
Accompagnement à la VAE	19%	13%	27%	25%	18%	21%
Aucun accompagnement	26%	27%	16%	25%	26%	28%

Base : Conventions

F6 Depuis sa prise de poste en tant qu'adulte-relais, cette personne a-t-elle bénéficié des accompagnements suivants ? (Plusieurs réponses possibles)

Nombre d'heures de formation suivies par l'AR en 2012

- **69% des adultes-relais en poste ont bénéficié d'au moins 1 heure de formation en 2012.**
- La durée de la formation peut être extrêmement variable : 36% ont suivi une formation de moins de 50 heures, 8% de plus de 200 heures. En moyenne, cela représente une centaine d'heures dans l'année.

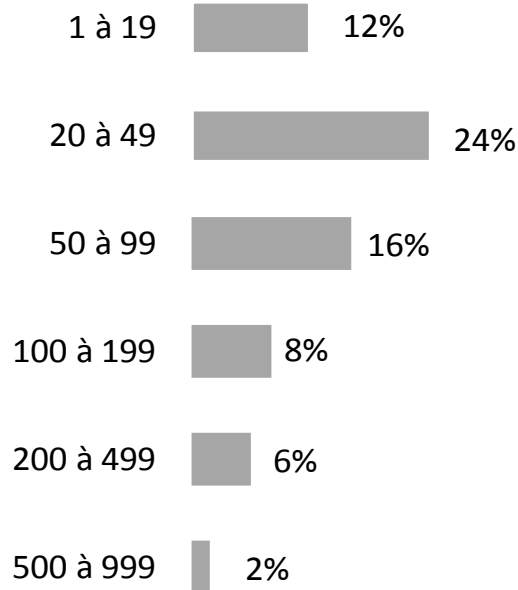


Nombre moyen d'heures de formation : 97,6

Médiane : 43,3

Sous-total Au moins 1 heure **69%**

Rappel 2011 : 70%
2010 : 73%



Aucune **31%** Rappel 2011 : 30%
2010 : 27%

Base : Ensemble des conventions (3965)

F8 Combien d'heures de formation cet adulte-relais a-t-il suivi au cours de l'année 2012?

Nombre d'heures de formation suivies par l'AR en 2012 selon le domaine d'intervention



- Les AR de la médiation dans les espaces publics et ceux du champ scolaire sont plus nombreux que les autres à n'avoir reçu aucune heure de formation.
- En moyenne, les AR de la médiation dans les transports ont reçu moins d'heures de formation (81h en moyenne) alors qu'ils en avaient bénéficié largement l'année dernière (167h en 2011).

Les AR du domaine ...

	Ensemble	Prévention et médiation dans les espaces publics/privés	Prévention et médiation dans les transports	Médiation dans le champ scolaire	Médiation liée au lien social / à la vie de quartier	Médiation pour l'accès aux droits et aux services
Base	3965	441	110*	655	1705	1054
Sous-total Au moins 1 heure	69%	63%	68%	63%	71%	71%
1 à 19	12%	12%	24%	10%	11%	12%
20 à 49	24%	23%	18%	27%	23%	27%
50 à 99	16%	15%	11%	13%	18%	16%
100 à 199	8%	7%	9%	5%	10%	9%
200 à 499	6%	3%	4%	6%	7%	5%
500 à 999	2%	4%	2%	3%	2%	2%
Aucune	31%	37%	31%	37%	29%	29%
Moyenne :	97,6	104,5	81,8	97,8	101,8	89,6
Médiane :	43,3	38,7	21	35,2	49,4	41,7

Base : Conventions

F8 Combien d'heures de formation cet adulte-relais a-t-il suivi au cours de l'année 2012?

Nombre d'heures de formation suivies par l'AR en 2012 selon le type d'organisme employeur



- Environ la moitié des adultes-relais travaillant en établissement scolaire ou dans des sociétés de transport n'a pas suivi de formation au cours de l'année 2012. A l'inverse, les formations sont assez fréquentes pour les AR employés par des associations (72%).

	Type d'organisme								
	Ensemble	Association (loi 1901)	Collectivité territoriale (mairie, EPCI...)	Etablissement scolaire, EPLE	Etablissement public	Société de transport ou régie de transport	Bailleurs, société HLM	GIP	Autres
Base	3965	2837	579	312	106*	53*	31**	14**	32**
Sous-total Au moins 1 heure	69%	72%	64%	53%	73%	43%	40%	68%	97%
1 à 19	12%	11%	11%	11%	15%	26%	23%	9%	26%
20 à 49	24%	24%	25%	24%	36%	14%	7%	8%	8%
50 à 99	16%	17%	18%	9%	14%	2%	11%	32%	52%
100 à 199	8%	10%	7%	3%	3%	-	-	-	11%
200 à 499	6%	7%	2%	4%	2%	-	-	18%	-
500 à 999	2%	3%	2%	2%	2%	-	-	-	-
Aucune	31%	28%	36%	47%	27%	55%	60%	32%	3%
<i>Moyenne (0 exclus)</i>	97,6	105,5	78,4	80,1	56,9	23,6	33,2	164,1	60,1
<i>Médiane (0 exclus)</i>	43,3	49,1	40,1	28,8	28,5	14,6	14,4	59,3	38,6

Base : Conventions

F8 Combien d'heures de formation cet adulte-relais a-t-il suivi au cours de l'année 2012?

**Base très faible (entre 30 et 100) % à titre indicatif

Nombre d'heures de formation suivies par l'AR en 2012 selon l'effectif salarié de l'organisme (y compris AR)



- Avec les plus grosses structures (30 salariés et plus), les organismes avec un seul salarié sont moins nombreux à faire bénéficier leur adulte-relais d'heures de formation (62% contre 69% dans l'ensemble), mais celles-ci consistent en moyenne en des formations légèrement plus longues (115 heures).

Selon l'effectif salarié de l'organisme

	Ensemble	1 (0 ou 1)	2 à 4	5 à 9	10 à 29	30 et +
Base	3965	255	604	648	974	1484
Sous-total Au moins 1 heure	69%	62%	71%	71%	73%	65%
1 à 19	12%	7%	11%	11%	11%	13%
20 à 49	24%	20%	25%	25%	25%	24%
50 à 99	16%	15%	17%	15%	19%	15%
100 à 199	8%	11%	9%	10%	8%	8%
200 à 499	6%	6%	6%	8%	6%	4%
500 à 999	2%	3%	3%	1%	3%	2%
Aucune	31%	38%	29%	29%	27%	34%
<i>Moyenne (0 exclus)</i>	97,6	114,8	112,7	93,4	104	85,4
<i>Médiane (0 exclus)</i>	43,3	49,6	48	46,8	46,7	39,1

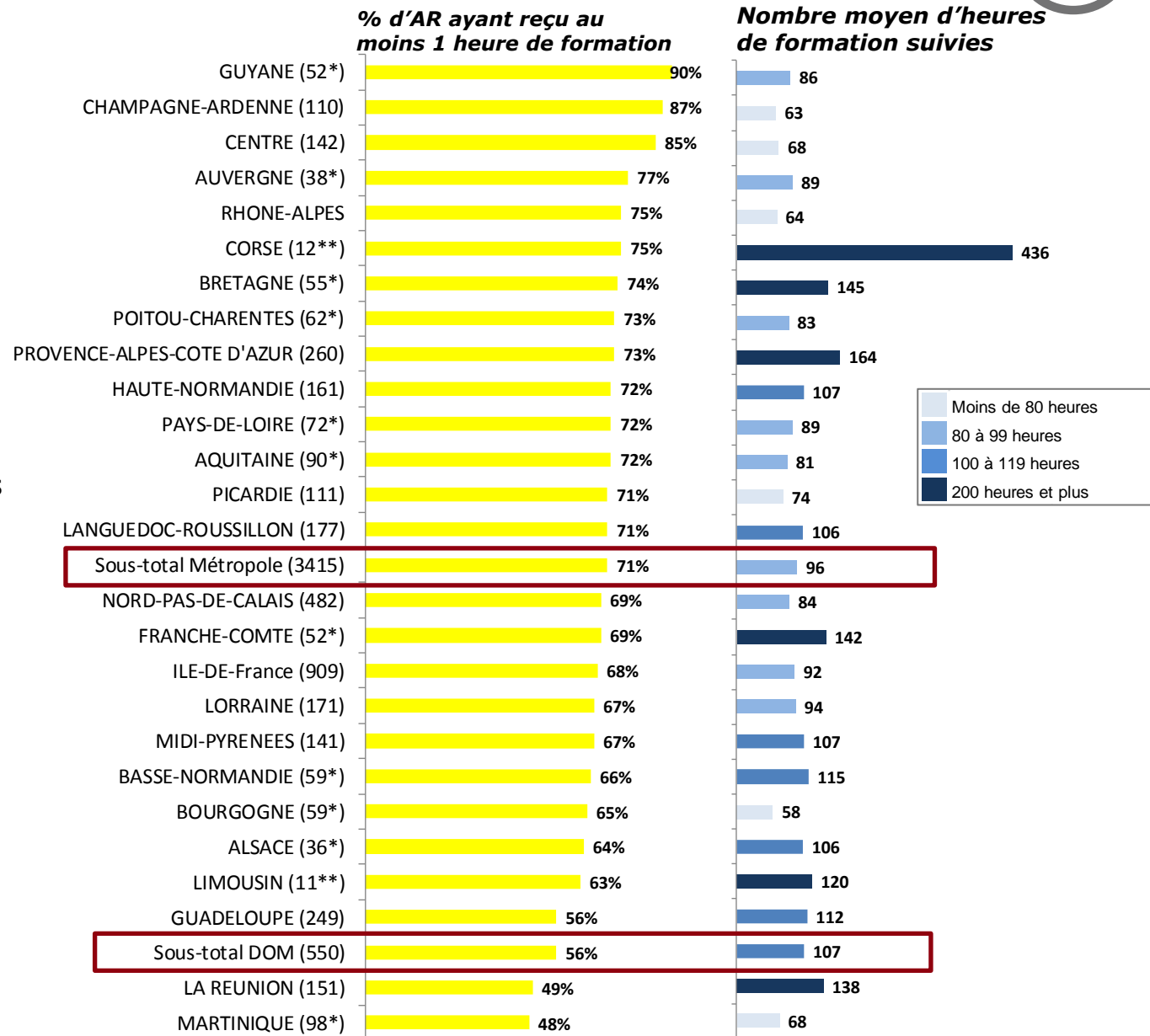
Base : Conventions

F8 Combien d'heures de formation cet adulte-relais a-t-il suivi au cours de l'année 2012?

Nombre d'heures* de formation suivies par l'AR en 2012 par région



- La métropole est davantage à la pointe que les DOM en matière de formation : 71% des AR de métropole ont suivi au moins une heure de formations (vs 56% dans les DOM). En revanche, les formations dispensées dans les DOM sont plus longues qu'en métropole avec 107 heures délivrées en moyenne (vs 96 heures en métropole).
- Dans le détail :
 - les régions avec un fort taux de formation avec des formations plus courtes que la moyenne : Guyane, Champagne Ardennes, Centre, Auvergne, Rhône-Alpes
 - les régions avec un faible taux de formation mais avec des formations plus longues que la moyenne : La Réunion, Guadeloupe, Alsace.

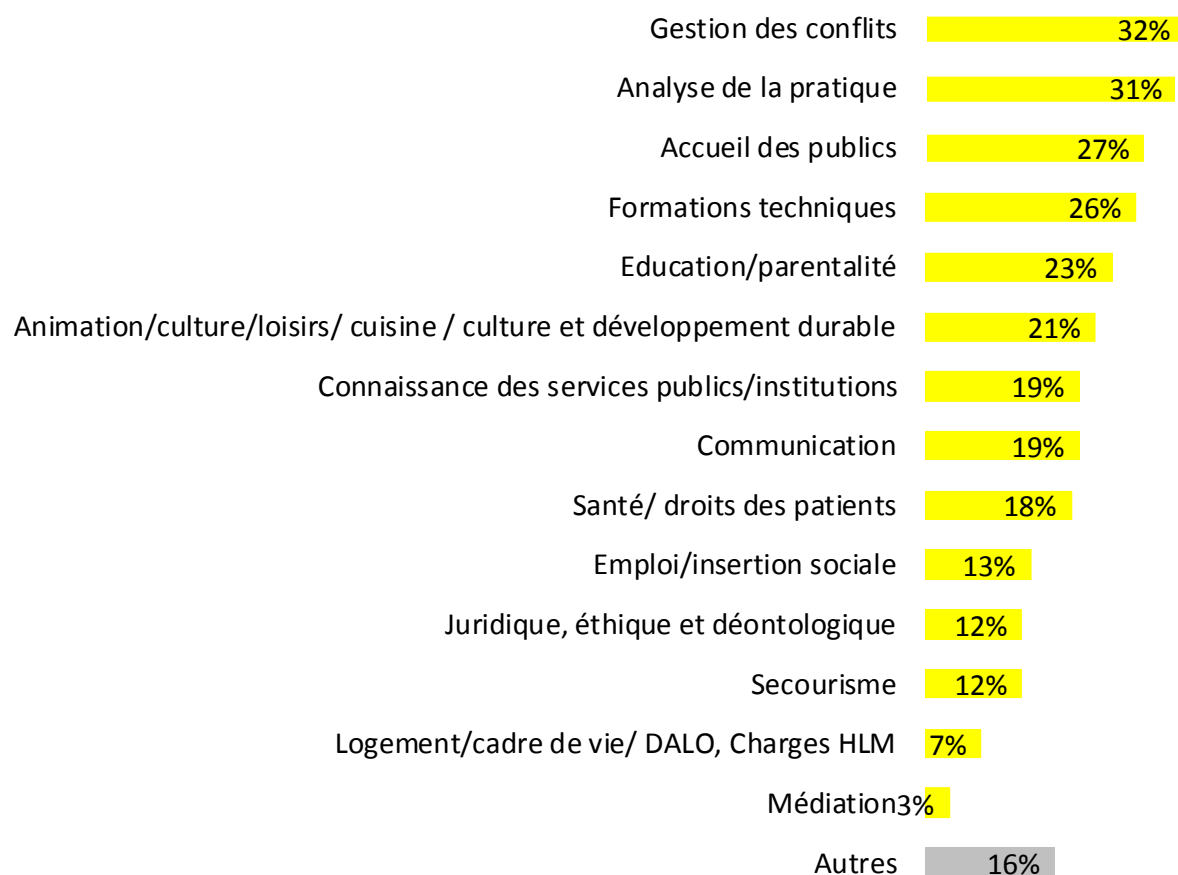


*Base faible (entre 30 et 100) % à titre indicatif

** Base très faible (< 30), % à titre indicatif

Thèmes des formations suivies par les AR en 2012

- **Les formations suivies ont un contenu très varié.** Parmi les principaux thèmes, on trouve : la gestion des conflits (32%), l'analyse de la pratique (31%), l'accueil des publics (27%) et les formations techniques (26%). Parmi les autres thèmes (16%) : l'examen du permis de conduire, la lutte contre les discriminations, la VAE, les violences faites aux femmes ou la comptabilité-gestion.



Base : Conventions ayant suivi une formation (2723)
F9 Sur quels thèmes parmi les suivants portaient ses formations ?

Thèmes les plus souvent suivis par les AR selon le domaine d'intervention

Prévention et médiation dans les espaces publics:
Gestion des conflits (46%)
Secourisme (24%)

Prévention et médiation dans les transports:
Gestion des conflits (45%)
Secourisme (36%)
Emploi/insertion sociale (24%)

Médiation dans le champ scolaire:
Education/parentalité (46%)
Gestion des conflits (40%)
Communication (26%)

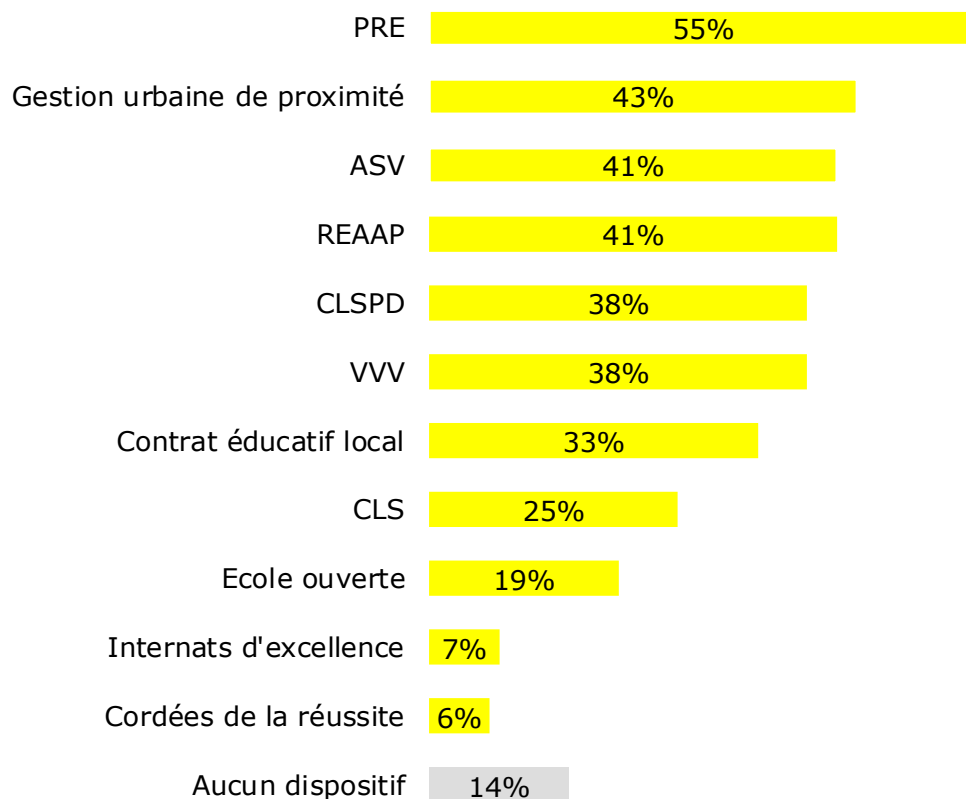
Médiation liée au lien social / à la vie de quartier:
Animation/ culture/ etc. (30%)

Médiation pour l'accès aux droits:
Accueil des publics (31%)
Santé / droits des patients (26%)
Connaissance des services publics/institutions (24%)
Juridique, éthique et déontologie (18%)

Contact de l'AR avec les dispositifs locaux

- **Les adultes-relais sont généralement en contact avec les autres dispositifs de la politique de la ville.**
- 55% ont eu contact avec le Programme de Réussite Educative (PRE), 43% avec la gestion urbaine de proximité, 41% avec les Ateliers Santé Ville (ASV) et l'aide à la parentalité REAAP (réseau d'écoute, d'appui, et d'accompagnement des parents).

% de Très souvent + Assez souvent + Rarement



Programmes avec lesquels les AR sont le plus souvent en contact (selon le domaine d'intervention)

Prévention et médiation dans les espaces publics:
Gestion urbaine de proximité (61%), CLSPD (50%), CLS (35%), aucun dispositif (18%)

Prévention et médiation dans les transports:
CLS (48%), aucun dispositif (17%)

Médiation dans le champ scolaire:
PRE (72%), REAAP (47%), Contrat éducatif local (46%), Ecole ouverte (36%), Internats d'excellence (16%), Cordées de la réussite (13%)

Médiation liée au lien social / à la vie de quartier:
Gestion urbaine de proximité (48%), VVV (47%), REAAP (47%), Contrat éducatif local (38%)

Médiation pour l'accès aux droits:
ASV (47%), Aucun dispositif (20%)

Base : Ensemble des conventions (3965)

D1 Dans ses interventions, l'adulte-relais a-t-il été en contact en 2012 avec les dispositifs suivants ?

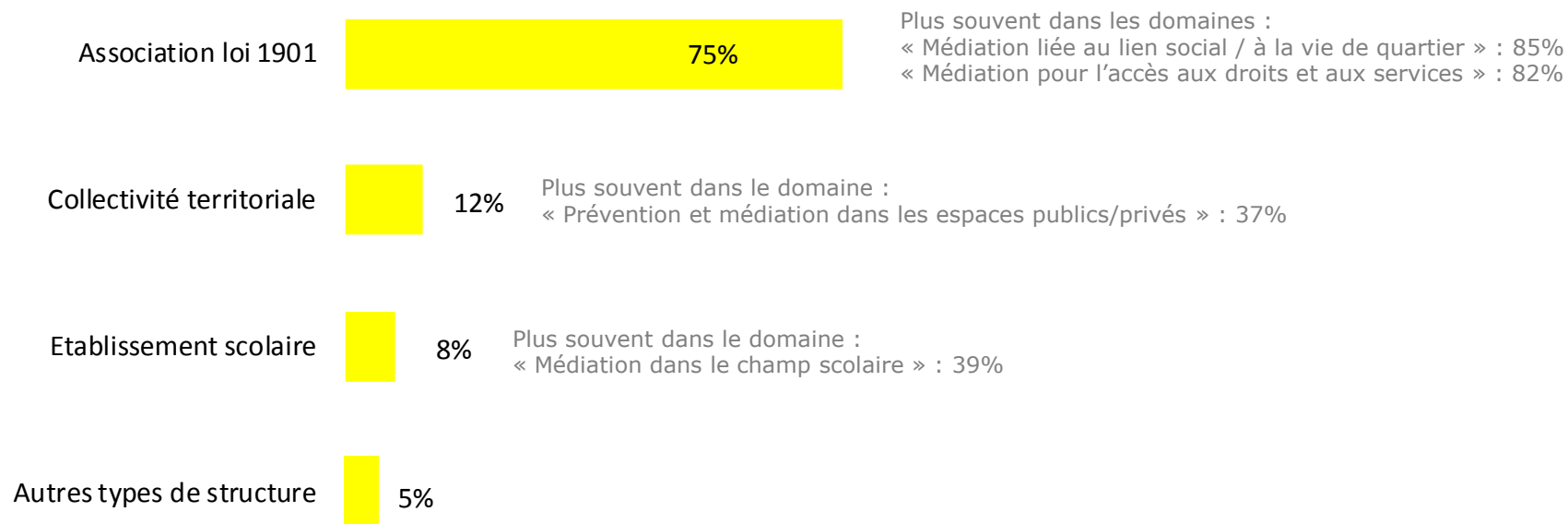
5

Le profil des organismes employeurs



Type d'organisme employeur de l'AR

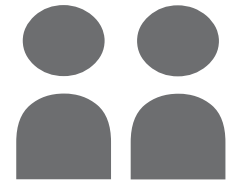
- 75% des employeurs sont des associations loi 1901 (stable en 2012 après le recul de 4 points observé en 2011).
- On observe un lien assez étroit entre type d'employeur et domaine d'intervention.
- **Les associations sont très présentes** dans les deux domaines qui concentrent l'essentiel du travail de médiation à savoir **la médiation « lien social » et la médiation pour l'accès aux droits et aux services**.
- Dans le domaine de la médiation scolaire, les associations ont encore un poids important mais les établissements scolaires eux-mêmes occupent une place logiquement importante.
- Dans le domaine de la médiation dans les espaces publics ou privés, la présence des collectivités territoriales est significative.
- Enfin, les autres types de structures (sociétés ou régies de transport en tête) interviennent quasiment autant que les associations dans le domaine de la médiation dans les transports.



Base : Ensemble des organismes (2329)

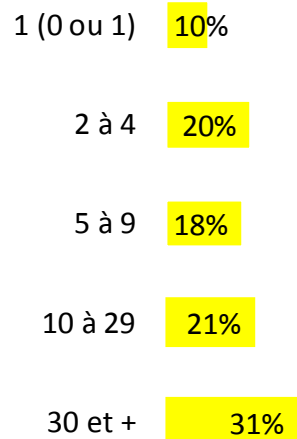
A2 De quel type de structure s'agit-il ? (Une seule réponse possible)

Effectifs de l'organisme employeur



- **Ces organismes sont de taille réduite en nombre de salariés** (moins de 10 pour près la moitié des organismes), mais la prise en compte des bénévoles rend ces organismes plus hétérogènes. Le **poinds du bénévolat est important** puisque près de 7 organismes sur 10 ont au moins un bénévole. Quant au nombre d'adultes-relais salariés, 84% des organismes ont deux AR au maximum (64%, un seul).

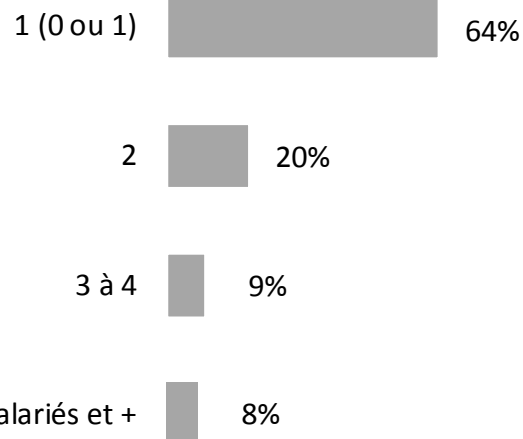
Effectif salarié(s) à ce jour (y compris les adultes-relais)



Moyenne : 69.3

Médiane : 10.2

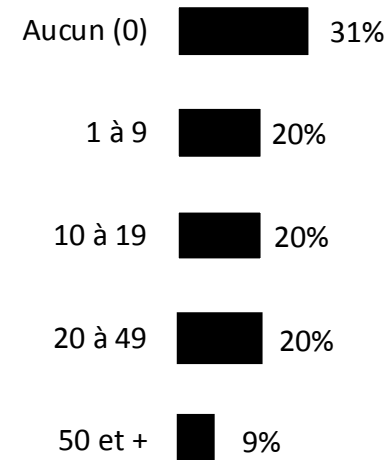
Effectif salarié(s) adultes-relais au 31/12/2012



Moyenne : 2.2

Médiane : 1.0

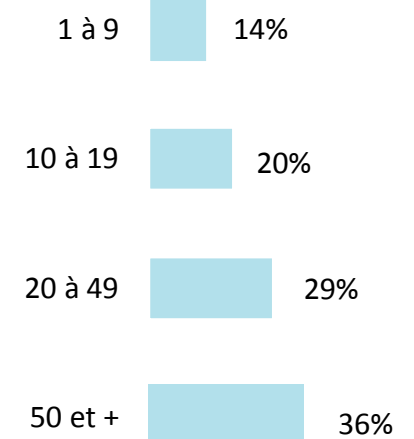
Effectif bénévole(s)



Moyenne : 33.0

Médiane : 14.4

Ampleur de la structure (salariés + bénévoles)



Moyenne : 91.4

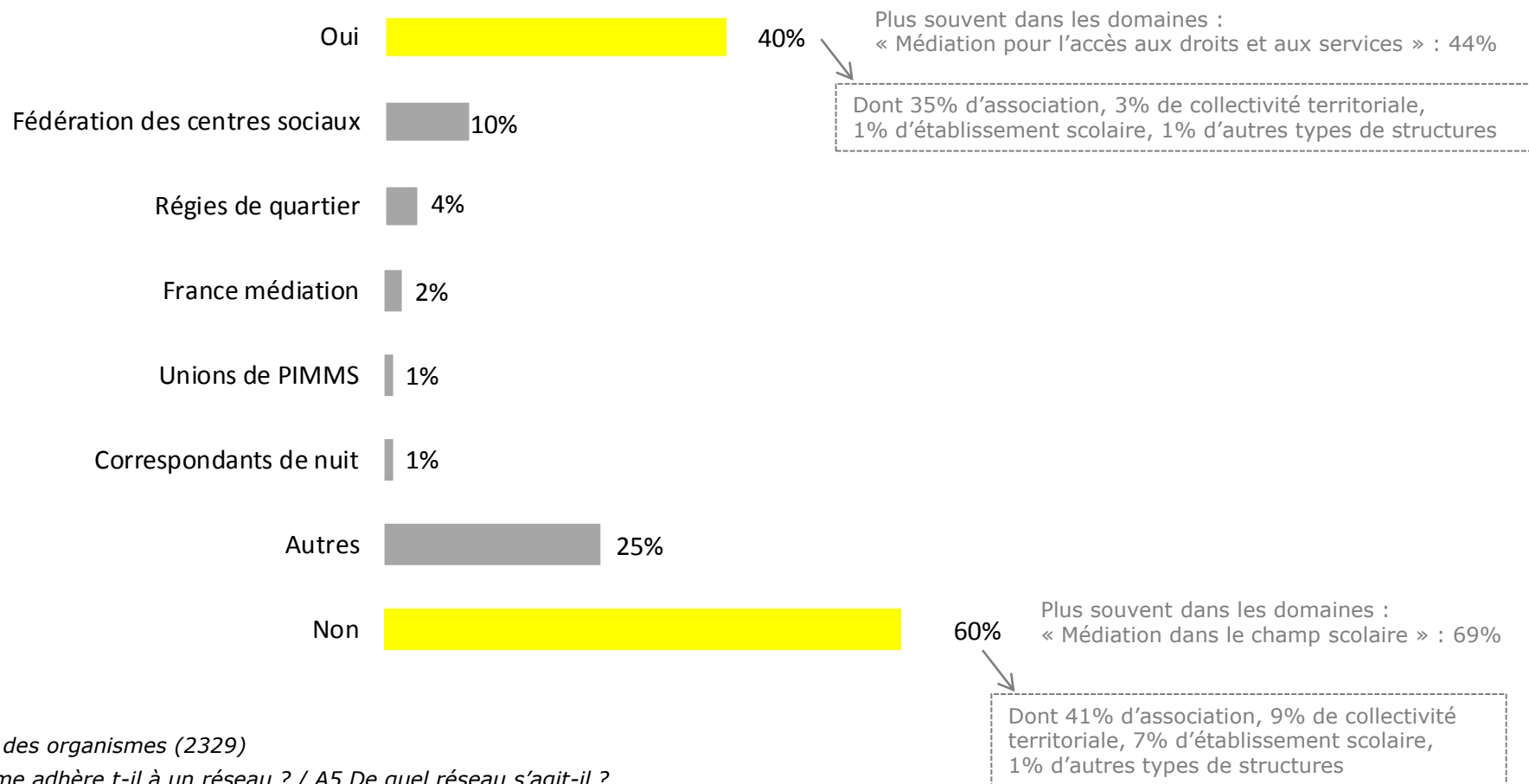
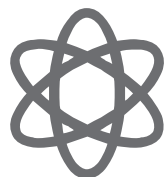
Médiane : 30.8

Base : Ensemble des organismes (2329)

A3 Veuillez indiquer ci-dessous les effectifs relatifs à votre structure :

Appartenance à un réseau et type de réseau

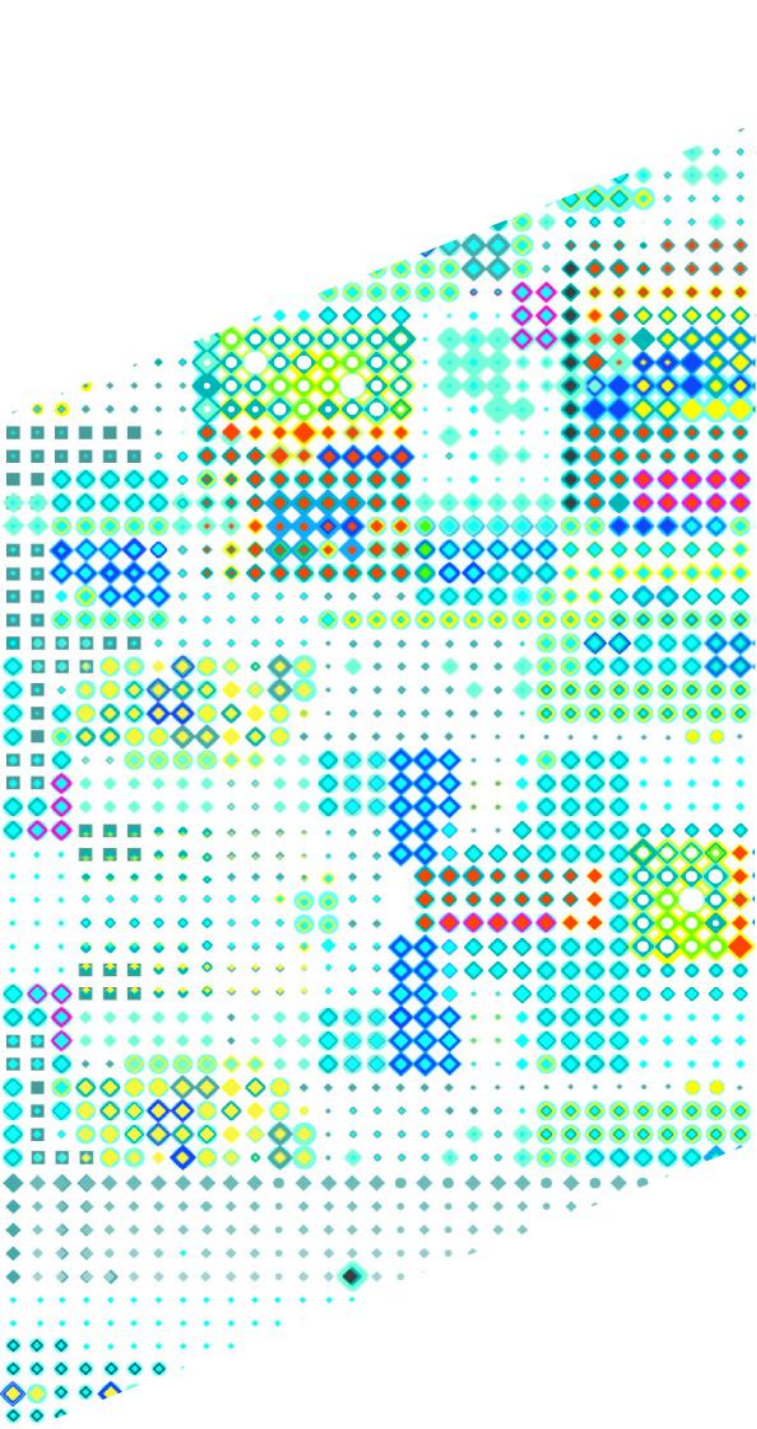
- Parmi les organismes employeurs d'AR, **40% appartiennent à un réseau**, en premier lieu à la FCSF (10%) et aux Régies de quartier (4%).
- **L'appartenance à un réseau est principalement le fait d'associations**, surtout lorsqu'elles œuvrent dans le domaine de l'accès aux droits.



Base : Ensemble des organismes (2329)

A4 Votre organisme adhère-t-il à un réseau ? / A5 De quel réseau s'agit-il ?

CONTACTS ACSÉ



Direction de l'emploi,
du développement économique,
de l'habitat et de la médiation

DIRECTEUR

Jean-Pierre Papin
jean-pierre.papin@lacse.fr

CHARGÉES DE MISSION

Joëlle Martichoux
joelle.martichoux@lacse.fr

Sabine Montout
sabine.montout@lacse.fr

Silahm Zobir
silahm.zobir@lacse.fr

ASSISTANTE

Nadia Yamaren
nadia.yamaren@lacse.fr

01 40 02 77 39

Direction du suivi des interventions
et des études

DIRECTEUR

Emmanuel Dupont
emmanuel.dupont@lacse.fr

CHARGES DE MISSION

Benoît Landau
benoit.landau@lacse.fr

David Mongy
david.mongy@lacse.fr

ASSISTANTE

Marie-Marion Lafitte
marie-marion.lafitte@lacse.fr

01 40 02 77 16